

Compte Administratif

2011

Conseil Municipal du 25 juin 2012





SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION	5
I. ENVIRONNEMENT URBAIN.....	7
I.1. L'Environnement	7
I.2. Urbanisme	7
I.3. Projets Urbains	7
I.4. Proximité	8
II. L'ACTION CULTURELLE.....	8
III. L'ACTION SPORTIVE.....	9
IV. L'EDUCATION ET LA JEUNESSE.....	9
V. LA SOLIDARITE.....	10
LES EQUILIBRES FINANCIERS	12
I. EPARGNE DE GESTION ET EPARGNE NETTE DU BUDGET PRINCIPAL	12
II. SYNTHESE DU BUDGET PRINCIPAL.....	13
III. BALANCE BUDGETS ANNEXES	15
IV. RESULTATS CLOTURE BUDGETS ANNEXES	16
V. COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDES	17
VI. SYNTHESE DES RATIOS REGLEMENTAIRES	18
COMPTES DE GESTION : BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	19
I. BILAN.....	19
I.1. Passif	19
I.2. Actif	20
II. COMPTE DE RESULTAT	21
RECETTES	22
I. RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	22
I.1. La Fiscalité	22
I.1.(A) Les trois taxes et les compensations.....	22
<i>a Les trois taxes</i>	22
<i>b Les compensations</i>	23
<i>c Total</i>	23
I.1.(B) Répartition du produit des trois taxes en 2011.....	24
I.1.(C) Répartition des impôts locaux entre collectivités	24
I.1.(D) Les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO).....	25
I.2. Les Dotations	26
I.2.(A) Les dotations de l'Etat	26
I.2.(B) Les versements de la Métro	26
I.2.(C) Péréquation horizontale : FNGIR, DCRTP et FDPTP.....	27
I.3. Les subventions reçues	28
I.3.(A) Subventions encaissées de 2007 à 2011.....	28
I.3.(B) Evolution des sources de financement entre 2007 et 2011.....	28
I.3.(C) Subventions perçues en 2011	29
I.4. Les Régies	30





I.4.(A)	Création, suppression et modification des régies	30
I.4.(B)	Bilan de l'activité financière des régies	30
a	<i>Régies de recettes</i>	30
b	<i>Régies d'avances</i>	30
I.4.(C)	Contrôle du fonctionnement des régies et formation des régisseurs	31
II.	RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	32
II.1.	Les Subventions reçues	32
II.1.(A)	Subventions encaissées de 2007 à 2011.....	32
II.1.(B)	Evolution des sources de financement entre 2007 et 2011.....	33
II.1.(C)	Subventions perçues en 2011.....	33
II.1.(D)	Comparatif des subventions d'investissement reçues pour les communes de plus de 100.000 habitants.....	34
II.1.(E)	Taux de réalisation.....	35
II.2.	Les amendes de police	35
II.3.	Le FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée	36
DEPENSES		37
I.	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	37
I.1.	Le Personnel	37
I.1.(A)	Effectif Equivalent Temps Plein (ETP).....	37
I.1.(B)	Crédits	38
I.2.	Les charges à caractère général	39
I.3.	Les fluides	40
II.	DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	41
II.1.	la répartition des dépenses d'investissement	41
II.2.	L'endettement	41
II.2.(A)	Emprunts (Budget principal)	41
a	<i>Emprunts mobilisés en 2011</i>	41
b	<i>Annuité de la dette</i>	42
c	<i>Encours de la dette</i>	43
II.2.(B)	Annuité d'emprunts (budget principal).....	43
a	<i>Poids de l'annuité</i>	43
b	<i>Evolution de l'annuité</i>	44
c	<i>Répartition frais financiers / remboursement en capital</i>	44
II.2.(C)	Indicateurs (budget principal)	45
a	<i>Taux Moyen Pondéré (TMP)</i>	45
b	<i>Durée de Vie Moyenne (DVM)</i>	45
c	<i>Ratio "capacité de désendettement"</i>	46
II.2.(D)	Profil d'extinction de la dette	46
II.2.(E)	Evolution de l'endettement consolidé.....	47
II.2.(F)	Répartition par prêteur	48
II.3.	Garanties d'emprunts	49
II.3.(A)	Evolution des garanties d'emprunts de 2007 à 2011.....	49
II.3.(B)	Répartition des garanties d'emprunts par organisme bénéficiaire.....	49
II.4.	Les principales opérations d'investissement du budget principal en 2011	50
II.4.(A)	Commission Vie urbaine et développement durable	50
II.4.(B)	Commission Développement Culturel, Sportif et Educatif	50
II.4.(C)	Commission Solidarité	51
II.4.(D)	Commission Economie Innovation Insertion.....	51
II.4.(E)	Commission Ressources.....	51





II.5. Les budgets annexes	52
II.5.(A) Activités économiques	52
II.5.(B) Cuisine centrale	53
II.5.(C) Locaux culturels	54
II.5.(D) Mistral – Eaux Claires	55
II.5.(E) Self Clemenceau.....	56
II.5.(F) Stationnement	58
II.5.(G) Teisseire – Jeux Olympiques	60





INTRODUCTION

L'élaboration du budget 2011 a coïncidé avec un semblant de reprise économique auquel faisait croire une progression de 0,8 % du produit intérieur brut (PIB) français au cours des 3^{ème} et 4^{ème} trimestres de l'année 2010. Or, ce sursaut s'est révélé être temporaire et fragile puisque le taux de croissance du PIB s'est finalement établi à + 1,7 % pour l'ensemble de l'année 2011.

De même, la légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi constatée en 2010 ne s'est pas confirmée et le taux de chômage s'établissait à 9,8 % de la population active en décembre 2011.

Enfin, la crise des dettes souveraines est venue encore dégrader la situation économique européenne et nationale.

La majorité municipale a donc été clairvoyante en appuyant la préparation budgétaire 2011 sur des hypothèses prudentes.

Pour preuve, le compte administratif 2011 se caractérise par un excédent global de clôture de 3,32 M€ confirmant ainsi la pertinence des choix de gestion adoptés depuis le début de la mandature.

En période de crise économique et financière majeure et à la différence de nombreuses autres collectivités locales, la ville de Grenoble réussit le véritable tour de force :

- d'accroître son effort en matière de solidarité,
- de maintenir un niveau d'investissement élevé qui permet de soutenir l'activité économique et l'emploi,
- de garantir la qualité des services publics municipaux,
- de poursuivre le désendettement de la collectivité.

Fonctionnement :

Comme en 2010, le contexte de crise économique et les fortes incertitudes qu'il a générées ont rendu complexe le travail de prévision pour l'élaboration du budget 2011. Pour autant, les variations enregistrées par le compte administratif par rapport au budget primitif 2011 se révèlent favorables à la Collectivité et confirment ainsi la pertinence des anticipations de tendance retenues.

Les recettes de gestion, s'établissent à 269,72 M€ en hausse de + 0,7 % par rapport au CA 2010 (267,81 M€) et sont supérieures de plus de 4 M€ par rapport aux prévisions du BP 2011 (265,57 M€) grâce, principalement, au dynamisme des recettes fiscales. Ces dernières, à 126,81 M€ (trois taxes + compensations), sont en hausse de + 2,88 % (+ 3,55 M€) par rapport au CA 2010 (123,27 M€). Elles sont supérieures de plus de 1,8 M€ aux prévisions du BP 2011 (124,99 M€), notamment du fait d'une actualisation nationale des bases plus élevée (+ 2,0 %) que celle prévue par le gouvernement (+ 1,5 %) lors du dépôt du projet de loi de finances pour 2011 sur le bureau de l'Assemblée Nationale.

Les dépenses de gestion ressortent à 225,38 M€, en légère progression par rapport au CA 2010 (225,16 M€) et supérieures d'environ 1 M€ aux prévisions inscrites au BP 2011 (224,2 M€).

A périmètre constant, les frais de personnel évoluent de +0,9% par rapport à 2010 (contre +2,47% au CA 2010). Exception faite de l'exercice 2010, marqué par des recrutements à la PM et à la PU, l'évolution de la masse salariale demeure conforme à l'objectif, fixé en début de mandat, d'une progression annuelle contenue autour de +1%.





En 2011, la subvention de fonctionnement au CCAS a poursuivi sa progression passant de 22,98 M€ au CA 2010 à 23,7 M€ au CA 2011 soit + 3,1%.

Epargnes et dette :

L'épargne de gestion s'établit à 44,35 M€, en hausse de 1,7 M€ (+3,99 %) de CA à CA (42,64 M€). Elle est également supérieure aux prévisions du BP2011 (41,73 M€), grâce à un volume de recettes de gestion plus élevé que prévu.

L'épargne nette (selon la méthode de calcul utilisée pour le BP 2011) s'élève à 11,44 M€. La capacité d'autofinancement de la Ville est en hausse par rapport au CA 2010 (8,77 M€) et aux prévisions du BP 2011 (+ 7,83 M€). Cette progression correspond, en tendance, à celle que connaissent d'autres grandes villes françaises. Elle présente l'avantage d'un moindre recours à l'emprunt en période de raréfaction et de fort renchérissement du crédit offert aux collectivités locales.

L'annuité est en baisse à 32,9 M€ contre 33,87 M€ en 2010 et en-deçà des prévisions du BP 2011 (33,54 M€). Elle se décompose en :

- 8,71 M€ de frais financiers (8,26 M€ au CA 2010 et 9,52 M€ au BP 2011),
- 24,19 M€ de remboursement en capital (25,61 M€ au CA 2010 et 24,02 M€ au BP 2011).

L'encours de dette du budget principal poursuit son recul (- 3,46 M€) en s'établissant à 269,11 M€ au 31/12/2011 contre 272,57 M€ un an auparavant. L'encours consolidé est également en repli, de 377,45 M€ à 375,95 M€, mais dans une moindre mesure (- 1,5 M€) puisque l'endettement des budgets annexes progresse de 104,88 M€ au 31/12/2010 à 106,84 M€ (99,85 M€ + 6,98 M€ de reports encaissés début 2012) à la fin de l'exercice 2011.

Investissement :

Le moindre recours aux nouveaux emprunts en 2011 (20,72 M€ contre 23,5 M€ en 2010) se traduit par une baisse des recettes d'investissement qui s'établissent à 46,15 M€ contre 48,12 M€ au CA 2010.

Les dépenses d'investissement du budget principal sont quant à elles en forte hausse, passant de 48,45 M€ au CA 2010 à 56,03 M€ au CA 2011, soit + 15,64 %. Elles traduisent le soutien résolu de la municipalité en faveur de l'activité économique et de l'emploi en période de crise.

Le niveau des reports en dépenses s'établit à 15,84 M€, ce qui porte l'effort d'investissement du budget principal à 71,87 M€ en 2011, contre 63,7 M€ en 2010.

En consolidé avec les budgets annexes, le compte administratif 2011 présente :

- une épargne de gestion à 55,35 M€
- une épargne nette à 13,77 M€
- des investissements engagés à hauteur de 88,73 M€
- un encours de dette à 375,95 M€
- un excédent de 7,44 M€





I. ENVIRONNEMENT URBAIN

I.1. L'ENVIRONNEMENT

Malgré une hausse importante des tarifs de l'énergie, les dépenses ont été stabilisées et sont restées conformes aux prévisions budgétaires. Ce résultat est principalement dû à la clémence du climat (-22 % de DJU –Degrés Jours Unifiés- par rapport à 2010), aux efforts de gestion et aux économies d'énergie (consommation d'électricité en baisse de 5 %, consommation d'eau en baisse de 3 %, ratio de chauffage kWh/DJU en baisse de 3%).

L'impact estimé des actions d'économie d'énergie "chiffrables" entre 2011 et 2010 est d'environ 150 K€ contre 500 à 700 K€ pour la clémence du climat.

Le soutien aux associations a été conduit au niveau prévu par le budget primitif avec :

- les actions de réflexion sur la biodiversité dans les opérations d'aménagement,
- les actions de sensibilisation et éducatives,
- la poursuite du travail du Comité de Pilotage de la biodiversité,
- le travail d'inventaire sur la trame Verte et Bleue avec la FRAPNA.

Le budget avait prévu la mise en place d'une évaluation des actions du programme facteur 4, ce qui a été fait à travers l'élaboration du baromètre environnemental, mis en ligne sur le site de la ville de Grenoble.

I.2. URBANISME

Conformément aux inscriptions budgétaires 2011, de nouvelles études urbaines ont été engagées avec notamment la Métro pour les études de polarité Nord et Sud. Des études sur les copropriétés, notamment celles situées dans les secteurs d'aménagement, ont également débuté. Pour la campagne Mur Mur, action conduite par la Métro qui a pris le relais de l'opération OPATB menée par la Ville sur les grands boulevards, l'action a bien démarré mais en est encore à la mise au point et à l'instruction des dossiers, étapes précédant l'attribution des aides.

Les travaux de l'Eglise Saint André ont été retardés car des études complémentaires ont dû être menées par le maître d'œuvre afin de définir les travaux les plus urgents.

Les cessions sont moins importantes que prévu car 5 actes de cessions signés entre le 2 et le 27 décembre 2011 pour un montant de 1 026 K€ seront payés entre le 5 et le 20 janvier 2012 et 3 ventes seront reportées pour 390 K€ (Grand bâtiment Conversaria, ACTIS Guynemer et dernier appartement montée Chalemont).

I.3. PROJETS URBAINS

Les trois grandes opérations d'aménagement du cœur de ville (l'aménagement des quais, l'aménagement du cœur de ville et l'aménagement des contre-allées du tram E) représentent une part importante des dépenses d'investissement, hors dépenses de proximité.

Concernant les quais, la dépense s'est élevée à 718 K€ avec un décalage du planning d'environ 4 mois. L'appel d'offres pour les marchés de travaux a été lancé fin 2011. Les travaux commenceront en juin 2012.

Le projet "cœur de ville" a fait l'objet d'une dépense de 620 K€ concernant principalement la mission du maître d'œuvre et la finalisation du "Plan guide". L'appel d'offre de travaux sera lancé durant l'été 2012 pour un commencement de travaux début 2013.

Compte tenu du changement de maître d'œuvre, 188 K€ ont été dépensés pour la réalisation des aménagements liés au tram E. La SPL Isère Aménagement a été mandatée pour la conduite de





l'opération et un nouveau maître d'œuvre a été désigné début 2012. Les travaux seront réalisés en même temps que l'avancement du tramway, en 2013 et 2014.

I.4. PROXIMITE

Les interventions de proximité ont fait comme chaque année l'objet d'une programmation commune entre la Direction de l'Action Territoriale et la Direction de l'Espace Public.

Les petits aménagements de secteur ont représenté une dépense de 334 K€

Les travaux de voirie ont concerné notamment des reprises de chaussées et trottoirs, la réalisation d'oreilles de protection des piétons dans les carrefours, la pose de mobiliers urbains et de protection anti scooters et d'une manière générale de nombreuses interventions répondant à des demandes d'habitants relayées par les antennes de quartier.

II. L'ACTION CULTURELLE

En 2011, la modification de l'équilibre économique sur lequel s'était construite la décentralisation culturelle en France s'est confirmé, notamment avec une baisse des soutiens publics de l'Etat et des Départements aux communes.

Pour la ville de Grenoble ceci s'est traduit par une diminution des subventions notifiées par le CGI de 370 000 € entre 2010 et 2011.

La Direction des Affaires Culturelles a donc poursuivi son adaptation pour tenir compte à la fois de ces évolutions économiques mais aussi des évolutions de la pratique des usagers, notamment liée à l'utilisation d'internet.

En 2011, la ville de Grenoble a réaffirmé :

- *L'optimisation des modes de gestion des services communaux :*
La création de l'établissement public de coopération culturelle "Ecole Supérieure d'Art et Design Grenoble-Valence" (ESAD) est né du rapprochement des écoles d'art de Grenoble et de Valence et a permis aux étudiants d'intégrer l'espace européen de l'enseignement supérieur dès la rentrée de septembre.
Participation de la Ville en subvention : 552 K€ de septembre à décembre 2011.
- *Son soutien aux acteurs culturels :*
 - 7 500 K€ de subvention ont été distribués aux opérateurs culturels.
 - Un nouveau dispositif de soutien à l'activité théâtrale a vu le jour sous la forme du soutien à l'association le Tricycle (90 K€ de subventions en 2011).
- *La préparation de l'intégration des projets nouveaux :*
 - Musée Stendhal : 590 K€ d'investissement engagés en 2011.
 - SMAG : les appels d'offre "entreprise" ont été lancés.
- *Son engagement dans le monde numérique :*
Notamment avec la mise en place de la Bibliothèque numérique de référence : 100 K€ pour la première phase en 2011.
- *Son implication dans les démarches transversales :*
 - Lutte contre les inégalités notamment par la mise en place du "Pass Culture" (subventions directes auxquelles s'ajoute la participation de chacun des équipements municipaux avec une grille tarifaire privilégiée).
 - L'éducation artistique et culturelle en temps scolaire : une attention particulière a été portée à ce sujet par l'ensemble des équipements et dans le cadre du soutien financier aux associations culturelles (écoles Anatole France, Jules Ferry, Léon Jouhaux).
- *Sa volonté de mener une politique culturelle de rayonnement national et international :*





Le Musée a accueilli l'exposition "Chagall et l'avant-garde russe" de mars à juin : 145 000 visiteurs pour 611 K€ de recettes de billetterie.
Au total, ce sont 31 553 K€ qui ont été consacrés par la ville de Grenoble à l'action culturelle en 2011, dont 19 085 K€ de masse salariale.

III. L'ACTION SPORTIVE

L'action municipale orientée vers le sport de masse, le haut niveau et le sport professionnel a été maintenue à un niveau identique à celui de l'année précédente. La ville de Grenoble a notamment permis à l'association GF 38 de reprendre à son compte la gestion de l'équipe de football et les actions de formation des jeunes sportifs.

Concernant les manifestations sportives, la ville de Grenoble a accueilli le Tour de France au cours de deux étapes, et a soutenu des événements sportifs de notoriété tels que les championnats de France de Boules, le Trophée de tennis de la ville de Grenoble, ainsi que l'Ekiden, manifestation d'athlétisme populaire qui a rassemblé plus de 3 500 coureurs.

En 2011, la Ville a également poursuivi son soutien financier en direction des différents publics et de 30 disciplines, tout en favorisant la coopération entre les clubs afin d'éviter une dispersion des moyens.

L'intervention municipale en temps extrascolaire a également été étendue, avec une prise en charge des enfants tout au long de la journée par les éducateurs sportifs municipaux, intervention qui a été appréciée par le public.

En matière de recettes de fonctionnement, la Direction des Sports a dépassé les recettes prévisionnelles inscrites au BP 2011 (996 K€) pour atteindre les 1 214 K€. Ce bon résultat s'explique à la fois par une progression des recettes nettes de gestion (64 K€), liée à une fréquentation en hausse en matière d'animations sportives municipales, d'un renforcement des modalités de paiement relatives à l'utilisation des équipements sportifs, et par de nouveaux partenariats financiers (154 K€) conclus dans le cadre de projets liés aux activités sportives de quartier ainsi qu'à l'organisation du Festival du Cinéma de Montagne.

En matière de travaux d'investissement, la réhabilitation complète de la piscine Chorier Berriat a été lancée ; le gymnase Ampère a été livré en septembre 2011, tandis que le chantier relatif à une nouvelle Halle de tennis de la plaine des sports a été ouvert au mois de décembre 2011.

IV. L'EDUCATION ET LA JEUNESSE

En matière éducative, l'année 2011 s'est déroulée dans un contexte d'augmentation continue des effectifs scolaires et de restauration, mais aussi de demande accrue de qualité de l'action de la Ville au terme des engagements du projet éducatif grenoblois. L'action en direction de la jeunesse a continué de se renforcer afin de mieux répondre aux besoins exprimés par la population et aux priorités des élus.

La hausse des effectifs scolaires et surtout des enfants inscrits à la restauration s'est poursuivie : + 1,5 % pour les élèves, + 13 % pour la restauration. Outre les dépenses de fonctionnement (749 K€ pour les écoles), ces évolutions ont nécessité de mobiliser davantage de personnels dans les écoles et de s'inscrire dans des démarches qualité : poursuite de l'amélioration de l'accueil de la pause méridienne, élaboration d'une charte des Atsem, travail sur l'encadrement de proximité.





La mobilisation pour la réduction des inégalités face à l'éducation s'est renforcée à travers un soutien accru aux écoles de l'éducation prioritaire, mais aussi grâce à des projets spécifiques : projets de Passerelle sur les écoles maternelles Grand Châtelet, Jouhaux et Racine, projets d'éducation artistique dans les écoles Anatole France et Jules Ferry, ainsi que l'ensemble des actions du Dispositif de Réussite Educative.

Le plan de maintenance des écoles a été poursuivi à son niveau de 2010. Les travaux de réhabilitation des écoles La Fontaine et Anatole France se sont poursuivis et les travaux de la nouvelle école Beauvert ont démarré : 4,6 M€ ont été dédiés à ces projets.

Dans le cadre du récent reconventionnement, la politique socioculturelle a conservé sa dynamique : légère augmentation de l'activité, poursuite des mutualisations, ouverture de "PEL" municipaux et de nouveaux accueils de loisirs. Elle s'inscrit par ailleurs dans une quasi stabilité budgétaire (5,46 M€).

Malgré ces contraintes budgétaires fortes, la politique jeunesse a été confortée (694 K€ hors personnel). Le succès du Fonds Initiative Jeunesse, la mise en place d'agents municipaux dont l'objectif est tout à la fois de faciliter la coordination des acteurs et d'aller à la rencontre des jeunes sur le terrain, a véritablement permis l'émergence d'initiatives et de projets soutenus par la Collectivité.

La présence de 50 jeunes volontaires du service civique au sein des services municipaux (50 K€) et du CCAS a engagé la collectivité et ses agents dans des démarches d'accueil et de "tutorat" dont il convient de souligner l'importance.

L'année 2011 a enfin été marquée par la préparation d'une réorganisation de la Direction Education Jeunesse de la Ville. La territorialisation des services de la Direction et la mutualisation de ses ressources doivent permettre de donner davantage de pertinence et d'efficacité au service public de l'éducation et de la jeunesse.

V. LA SOLIDARITE

Prévention et sécurité : après une année 2010 marquée par la rénovation et l'agrandissement des locaux de la Police Municipale, la Ville a poursuivi son effort de mise à niveau technique et juridique de ses moyens en matière de prévention et de sécurité : convention avec l'Etat, règlement intérieur de la PM, équipements complémentaires, renouvellement de l'effectif, poursuite de la réflexion sur la prévention. Les sommes de 666 K€ en investissement et de 591 K€ en fonctionnement, hors dépense de personnel ont été consacrés à cette politique, au-delà des 800 K€ prévus initialement, grâce à des redéploiements en cours d'exercice.

La politique en faveur du logement et de l'habitat a bénéficié d'un soutien constant de l'ordre de 2 579 K€ en investissement et de 282 K€ en fonctionnement avec une recette de la Métro de 259 K€. Il faut souligner quelques faits marquants de l'année 2011 : le développement de l'habitat diffus ; la mobilisation du secteur privé, en appui aux importants programmes des bailleurs sociaux, soutenus par la Ville ; la contribution au lancement de la commission sociale intercommunale d'attribution ; l'opération d'information et de communication "chez toi – chez moi".

La politique de la ville s'est incarnée dans la réalisation des opérations programmées dans les trois conventions ANRU, suite à l'issue favorable des négociations des programmes en 2010. L'effort d'investissement a été de 5 049 K€ (hors recettes) permettant notamment d'engager les actions sur Villeneuve et Châtelet. Associé à ce programme de rénovation urbaine, il faut souligner l'effort





supplémentaire (250 K€) qu'a souhaité mobiliser la municipalité à travers la délibération portant sur le projet social, urbain et d'habitat pour le quartier Villeneuve, pour la période 2011/2014. Ce projet doit permettre l'accès à l'emploi des jeunes, l'attention portée à la jeunesse, la priorité à l'éducation, l'accès aux droits pour tous, le renforcement de la médiation de nuit.

L'action territoriale (antennes, dialogue public et relations aux usagers) a été poursuivie selon les objectifs financiers assignés : 794 K€ pour le fonctionnement et 758 K€ en investissement. Cette dernière année aura été caractérisée par le déploiement progressif du réseau des maisons des habitants qui vient, sur chacun des secteurs, concrétiser la mutualisation des moyens entre le CCAS et la Ville, avec le souci d'améliorer l'accueil du public en favorisant l'accès aux droits pour chacun.

En matière de santé publique, Grenoble a adopté en 2011 son plan municipal de santé et maintenu son niveau d'engagement en faveur de la santé des enfants scolarisés. Une convention territoriale négociée avec l'ARS devrait garantir pour 2012 un partenariat constant avec l'Etat. La politique de santé a mobilisé en 2011 1 085 K€ de crédits.

Le réseau associatif grenoblois, témoin d'une forte tradition participative et d'une économie solidaire très développée, a pu poursuivre ses activités. **Dans le domaine de la solidarité**, 309 associations ont été soutenues avec une dépense globale de 3 091 K€, auxquelles s'ajoute une contribution aux projets de 61 autres associations (autres commissions) pour un montant global de 545 K€. En termes budgétaires, le maintien global, quasiment à l'identique, du soutien communal en 2011, a nécessité des choix et des redéploiements, selon l'adéquation du projet associatif aux politiques publiques retenues par la Ville.

Le CCAS, établissement public autonome, délégataire des compétences d'action sociale de la Ville a reçu un soutien de 23 664 K€ de la Ville en 2011 en croissance de + 394 K€ par rapport au budget primitif. Le concours de la Ville, conjugué à ceux des autres financeurs du CCAS a permis un effet de levier financier en faveur des politiques d'action sociale dans les proportions suivantes :

Petite enfance : 20,9 M€ dont 46,3 % à la charge de la Ville.

Personnes âgées : 25,3 M€ dont 22 % à la charge de la Ville.

Développement social et solidarité : 11,4 M€ dont 43 % à la charge de la Ville.





LES EQUILIBRES FINANCIERS

I. EPARGNE DE GESTION ET EPARGNE NETTE DU BUDGET PRINCIPAL

En millions d'euros	BP 2011	BP + DM 2011	Réalisé 2011
Recettes réelles de fonctionnement	263,98	269,51	271,71
- cessions ¹	0,00	0,00	3,22
- recettes liées à la dette	0,41	0,41	0,33
+ travaux d'investissement en régie	2,00	2,10	1,57
Recettes de gestion	265,57	271,20	269,72
Dépenses réelles de fonctionnement	234,14	239,16	234,43
- frais financiers bruts ²	9,93	9,91	9,05
Dépenses de gestion	224,20	229,24	225,38
EPARGNE DE GESTION	41,37	41,95	44,35
Annuité	33,54	33,69	32,90
EPARGNE NETTE	7,83	8,27	11,44

¹ Aux termes de la nomenclature M14, les recettes de cessions sont prévues en investissement et exécutées en fonctionnement.

² Frais financiers sans déduction des "recettes liées à la dette".

II. SYNTHÈSE DU BUDGET PRINCIPAL

En millions d'euros	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	BP + DM 2011	CA 2011	CA 2011/ CA 2010
FONCTIONNEMENT							
Recettes de gestion ¹	265,23	256,65	264,04	267,80	271,20	269,72	0,72%
Fiscalité (3 taxes) et compensations	104,32	107,28	119,31	123,27	124,99	126,81	
Dotations Métro (AC, DSC)	50,89	51,16	51,16	51,96	51,96	51,96	
Dotat° Etat (DGF, DSU, DNP, DCTP, DUCSTP)	50,15	49,92	49,02	48,47	49,80	47,71	
Autres recettes (dont TIR)	59,87	48,29	44,55	44,10	44,45	43,24	
Dépenses de gestion ¹	228,15	220,47	222,97	225,16	229,24	225,38	0,10%
Frais de personnel ²⁻³	119,04	121,50	120,31	123,34	124,56	123,55	
Transferts ³	26,96	27,55	27,78	28,49	30,04	29,35	
CCAS	20,09	20,41	22,03	22,98	23,70	23,70	
Autres dépenses	62,06	51,01	52,85	50,35	50,94	48,78	
EPARGNE DE GESTION	37,08	36,18	41,07	42,64	41,95	44,34	4,00%
ANNUTE DE LA DETTE							
ANNUTE DE LA DETTE	36,96	35,81	32,31	33,87	33,69	32,90	-2,87%
Frais financiers nets	12,13	12,74	8,55	8,26	9,50	8,71	
Remboursement en capital	24,83	23,07	23,76	25,61	24,19	24,19	
EPARGNE NETTE	0,12	0,37	8,76	8,77	8,27	11,44	30,55%
INVESTISSEMENT							
Recettes d'investissement	51,10	48,21	59,33	48,12	58,98	46,15	-4,09%
Emprunts nouveaux	20,15	24,35	23,82	23,50	20,72	20,72	
Ressources propres (FCTVA, cessions, subv...)	30,95	24,57	35,60	24,81	37,28	24,43	
Ajustement opérations pour compte de tiers	0,00	-0,71	-0,09	-0,19	0,98	1,00	
Dépenses d'investissement	57,29	52,75	60,44	48,45	79,24	56,03	15,64%
<i>dont opérat° d'équipement (20, 21, 23 hors 238)</i>	<i>43,14</i>	<i>44,33</i>	<i>43,99</i>	<i>33,74</i>	<i>60,57</i>	<i>41,36</i>	
<i>dont subventions d'équipement (204)</i>	<i>11,04</i>	<i>4,90</i>	<i>9,87</i>	<i>7,51</i>	<i>12,49</i>	<i>9,02</i>	
<i>dont avances versées aux SEM d'aménag. (238)</i>	<i>0,78</i>	<i>1,52</i>	<i>4,04</i>	<i>5,00</i>	<i>4,08</i>	<i>4,08</i>	
<i>DIVERS (autres dépenses 45, 27... + TIR)</i>					2,10	1,57	

¹ - En 2007, l'essentiel de la progression des dépenses et des recettes de gestion est dû à des écritures comptables, réalisées à la demande de la Trésorerie municipale. Ces écritures concernent la facturation réciproque entre la Ville et GEG au titre de l'éclairage public et portent sur un montant de 9,90 M€, en dépenses comme en recettes.

- En 2009, des régularisations comptables entre le budget annexe Teisseire - Jeux Olympiques et le Budget principal ont contribué à l'augmentation des dépenses et des recettes de gestion pour 2,92 M€. Ces écritures concernent des ventes de terrain effectuées en 2007 sur la zone d'aménagement concerté Teisseire - Jeux Olympiques.

- En 2010, les chiffres sont donnés après retraitement de recettes de fonctionnement liées à la clôture d'Europôle (rattachement de 3,15 M€) et dont la dépense a également été neutralisée en section d'investissement (report de 2,79 M€).

² La baisse de ce poste de dépenses entre 2008 et 2009 s'explique par le transfert des frais de personnel concernant les agents du Self Clemenceau et de la Cuisine Centrale aux budgets annexes dédiés à la gestion de ces équipements (Cf. p. 28-29).

³ En 2011, la création de l'EPCC ESAD se traduit par une baisse des frais de personnel (872 K€) et une augmentation des subventions (552 K€).

Résultats de clôture Budget Principal

En millions d'euros	BUDGET PRINCIPAL CA 2011		
	Réalisé	Reports	Total
Affectation en réserves	25,95		25,95
Epargne nette	11,44		11,44
Emprunts nouveaux	20,72		20,72
Recettes d'investissement	24,43	5,57	30,00
Travaux pour compte de tiers	1,00		1,00
TOTAL RECETTES	83,54	5,57	89,12
Déficit antérieur	13,95		13,95
Dépenses d'investissement hors remboursement capital	56,03	15,84	71,87
Travaux pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
Solde écritures	-0,02	0,00	-0,02
TOTAL DEPENSES	69,96	15,84	85,80
RESULTAT	13,59	-10,27	3,32

L'exécution annuelle du budget (fonctionnement + investissement) présente un excédent de 13,59 M€ duquel doit être retranché le besoin de financement résultant des reports, soit 10,27 M€ Le solde global de clôture de l'exercice 2011 du budget principal est donc excédentaire de 3,32 M€ Le solde global consolidé (budget principal + budgets annexes) s'établit à 7,44 M€(Cf. page 17).

Comparaison des reports (Budget Principal)

En millions d'euros	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011
Emprunts nouveaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement	8,53	7,98	7,03	5,98	5,57
Travaux pour compte de tiers	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00
REPORTS RECETTES	8,53	8,17	7,03	5,98	5,57
Dépenses d'investissement	10,44	11,46	10,15	15,25	15,84
<i>Clôture Europole</i>				2,79	
Travaux pour compte de tiers	0,00	0,12	0,01	0,00	0,00
Solde des écritures d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REPORTS DEPENSES	10,44	11,58	10,16	18,04	15,84
SOLDE REPORTS	-1,91	-3,41	-3,13	-12,06	-10,27

III. BALANCE BUDGETS ANNEXES

CA 2011 en million d'euros	Activités économiques	Cuisine centrale	Locaux culturels	Mistral - Eaux Claires	Self Clemenceau	Stationnement	Teisseire Jeux olympiques	Total Budgets annexes
----------------------------	-----------------------	------------------	------------------	------------------------	-----------------	---------------	---------------------------	-----------------------

FONCTIONNEMENT

Recettes de gestion	6,27	5,67	1,70	0,00	1,05	11,50	0,00	26,18
Dépenses de gestion	2,45	5,29	0,09	0,00	0,97	6,38	0,00	15,17
Epargne de gestion	3,82	0,38	1,61	0,00	0,08	5,12	0,00	11,01

ANNUITE DE LA DETTE

	2,07	0,37	1,37	0,00	0,04	4,12	0,70	8,68
Frais financiers	1,12	0,15	0,48	0,00	0,00	1,88	0,01	3,64
Remboursement en capital	0,95	0,21	0,89	0,00	0,04	2,24	0,70	5,04
Epargne nette	1,74	0,01	0,24	0,00	0,04	1,00	-0,70	2,33

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	1,34	0,00	0,37	1,36	0,00	0,54	0,15	10,74
Emprunts	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
Autres recettes	1,33	0,00	0,37	1,36	0,00	0,54	0,15	3,74
Reports recettes *	6,55	0,04	0,34	0,00	0,02	0,03	0,00	6,98
Dépenses d'investissement	7,69	0,04	0,32	0,66	0,11	7,72	0,32	16,86
Reports dépenses	0,58	0,02	0,07	0,00	0,01	0,16	0,00	0,85

* Report d'emprunts 6,98 M€.

IV. RESULTATS CLOTURE BUDGETS ANNEXES

En millions d'euros	BUDGETS ANNEXES CA 2011		
	Réalisé	Reports	Total
Excédent antérieur	8,75		8,75
Affectation en réserves	0,00		0,00
Épargne nette	2,33		2,33
Emprunts nouveaux	0,02	6,98	7,00
Recettes d'investissement	3,76		3,76
Travaux pour compte de tiers	0,00		0,00
TOTAL RECETTES	14,86	6,98	21,85
Dépenses d'investissement	16,86	0,85	17,71
Travaux pour compte de tiers	0,00		0,00
Solde écritures	0,02		0,02
TOTAL DEPENSES	16,88	0,85	17,73
RESULTAT	-2,02	6,13	4,12

V. COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDES

En millions d'euros	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011
FONCTIONNEMENT					
Recettes de gestion	286,37	273,03	289,59	291,59	295,91
Dépenses de gestion	240,71	228,46	239,18	238,99	240,55
Epargne de gestion	45,66	44,57	50,41	52,60	55,36
ANNUTE DE LA DETTE					
	45,02	43,84	39,28	33,87	41,58
Frais financiers	16,06	16,82	11,37	8,26	12,35
Remboursement en capital	28,96	27,02	27,91	25,61	29,23
Epargne nette	-0,45	6,57	11,13	18,73	13,78
INVESTISSEMENT					
Recettes	64,09	62,2	85,42	55,97	56,89
Dépenses	68,47	62,56	82,07	58,23	72,89
RESULTAT	-5,34	-5,43	4,66	7,37	7,44

VI. SYNTHÈSE DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES

	En euros par habitant	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011
1	Mesure du service rendu <i>Dépenses réelles de fonct. / population¹</i>	1 514 ³ (1451)	1 468	1 463	1 468	1 461
2	Poids de la fiscalité <i>Produit des impositions directes / population</i>	629	647	726	748	763
3	Taille financière <i>Recettes réelles de fonct. / population</i>	1 672 ³ (1609)	1 615	1 669	1 705	1 684
4	Effort et niveau d'équipement <i>Dépenses d'équipement brut / population</i>	278	290	304	245	285
5	Niveau d'endettement <i>Encours de la dette / population</i>	1 726	1 735	1 735	1 725	1 688
6	DGF / population	290	293	294	292	286
7	Poids du personnel <i>Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonct.</i>	49,43% ³ (51,55%)	51,93%	51,59%	52,74%	52,70%
8	Pression fiscale <i>Produits des impositions directes / potentiel fiscal²</i>	149,10%	149,08%	161,15%	156,87%	ratio n'étant plus d'actualité
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi <i>Produits des impositions directes Ville + Métro / potentiel fiscal 3 taxes</i>	nouveau ratio à partir de 2011				1,88
9	Mesure de l'épargne nette <i>Dépenses réelles de fonct. + amortissement du capital de la dette / recettes réelles de fonct.⁴</i>	99,95%	99,91%	97,46%	95,57%	95,74%
10	Taux d'investissement <i>Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement⁴</i>	16,63% ³ (17,27%)	17,96%	18,22%	14,38%	16,93%
11	Poids de la dette <i>Encours de la dette / recettes réelles de fonct.</i>	103,24% ³ (107,26%)	107,37%	103,96%	101,18%	100,23%

¹ Population DGF (INSEE) : 157 986 pour 2005-2010 et 159 410 pour 2011 (population 2010).

² Potentiel fiscal : d'après la fiche DGF de juin 2010.

³ Entre parenthèses ratios corrigés de l'incidence d'une écriture comptable de 9,90 M€ réalisée à la demande de la TPGM concernant la facturation réciproque entre la Ville et GEG au titre de l'éclairage public en 2010.

⁴ L'amortissement de la dette intègre un remboursement anticipé de capital de 1,5 M€ en 2010.

	CA 2010	CA 2011
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	233 854 812,38	234 425 618,40
DRF hors charges transférées en inv. (ratios n°1 et 9)	231 857 090,59	232 860 084,54
Produit des impositions directes	118 190 047,00	121 611 804,00
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)	269 391 779,23	268 491 406,25
Dépenses d'équipement (20 21 23 sauf 204)	38 742 366,08	45 443 839,08
Encours de dette	272 574 475,68	269 109 311,43
DGF (dotation forfaitaire + DSU)	46 158 403,00	45 551 098,00
Dépenses de personnel	123 344 071,12	123 549 115,85
Amortissement du capital de la dette	25 614 164,96	24 188 164,24
Potentiel fiscal 3 taxes N-1	71 169 467,00	75 343 144,00
Population (INSEE) N-1	157 986	159 410
Produit 3 taxes Ville + Métro N		141 962 280



COMPTES DE GESTION : BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

(Extraits du Compte de Gestion établi par la Trésorerie Principale de Grenoble Municipale)

Le compte de gestion est l'ensemble des documents justifiant et résumant la totalité des opérations exécutées, sous la responsabilité du comptable principal dans le cadre de la gestion financière de la Ville pour l'exercice (réf. CGCT articles D 2343-2 à 5) :

- la situation au début de la gestion, établie sous la forme de bilan d'entrée ;
- les opérations de débit et de crédit constatées durant la gestion ;
- la situation à la fin de la gestion, établie sous forme de bilan de clôture ;
- le développement des opérations effectuées au titre du budget et les résultats de celui-ci ;
- les recouvrements effectués et les restes à recouvrer ;
- les dépenses faites et les restes à payer ;
- les crédits annuels ;
- et enfin l'excédent définitif des recettes.

I. BILAN

I.1. PASSIF

Le passif est la partie droite du bilan; elle décrit les moyens par lesquels la collectivité s'est procuré les fonds qui lui sont nécessaires (ressources). La partie haute du bilan, indique les capitaux permanents (Fonds propres, provisions et dettes à long terme). Le bas de bilan représente les dettes à court terme envers les tiers (fournisseurs, banques, organismes sociaux,...).

PASSIF (K€)	2010	2011
Dotations	101 130	100 687
Fonds globalisés	162 419	167 576
Réserves	413 152	439 099
Différences sur réalisations d'immobilisations	23 562	25 430
Report à nouveau	-	
Résultat de l'exercice	25 947	22 602
Subventions transférables	-	740
Subventions non transférables	155 089	170 126
Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	-	-
Autres fonds propres	-	-
TOTAL FONDS PROPRES	881 299	926 259
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	1 406
Dettes financières à long terme*	274 585	271 776
Fournisseurs	11 134	10 696
Autres dettes à court terme	49 969	43 444
Total dettes à court terme	61 103	54 140
TOTAL DETTES	335 688	325 916
Comptes de régularisation	3 286	803
TOTAL PASSIF	1 220 273	1 254 384

*Chaque année, une différence entre le Compte de Gestion (CG) et le Compte Administratif (CA) apparaît sur les "dettes financières à long terme" et "l'encours de la dette" (Cf. II.1.c Ratio "capacité de désendettement"), due à des modes de calcul différents. Le CA ne comptabilise pas dans le total du compte 16 :

- les opérations d'ordre passées dans le cadre de remboursements anticipés autofinancés ;
- les mandats et les titres qui permettent de mouvoir les revolving comme des lignes de trésorerie.

En outre, en 2011, à la demande de la trésorerie, une écriture de 586 782,47 € concernant les Eaux Pluviales (EP) a été passée en ordre au CA, et au réel au CG, apportant ainsi une différence supplémentaire entre les deux comptes.





I.2. ACTIF

L'actif, ce que la collectivité possède, est la partie gauche du bilan. Elle indique l'utilisation que la collectivité a fait des fonds qu'elle a eu à sa disposition (emplois).

Il se compose d'immobilisations (terrains, constructions, matériels,...) et d'actifs circulants (stocks, créances, trésorerie positive...).

ACTIF NET ¹ (K€)	2010	2011
Immobilisations incorporelles	45 555	49 839
Terrains	193 961	195 539
Constructions	423 500	433 081
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	247 335	251 827
Immobilisations corporelles en cours	96 037	115 919
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	74 177	74 177
Autres immobilisations corporelles	31 929	34 000
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 066 938	1 104 542
Immobilisations financières	30 473	30 380
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 142 966	1 184 761
Stocks	-	-
Créances	57 104	56 233
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	18 910	12 345
Autres actifs circulant	-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	76 014	68 579
Comptes de régularisation	1 293	1 044
TOTAL ACTIF	1 220 273	1 254 384

¹ Déduction faite des amortissements et provisions





II. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat synthétise l'ensemble des charges et des produits de la collectivité, sur un exercice comptable. Il donne le résultat net, c'est-à-dire l'excédent ou le déficit pour l'exercice comptable de la collectivité, repris au budget supplémentaire.

POSTES (K€)	2010	2011
Impôts et taxes perçus	181 625	187 282
Dotations et subventions reçues	66 097	64 767
Produit des services	5 938	6 374
Autres produits	9 770	7 549
Transferts de charges	-	
Produits courants non financiers	263 430	265 973
Traitements, salaires, charges sociales	120 411	120 162
Achats et charges externes	47 403	45 042
Participations et interventions	48 893	50 187
Dotations aux amortissements et provisions	11 256	12 377
Autres charges	6 345	6 743
Charges courantes non financières	234 308	234 511
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	29 122	31 461
Produits courants financiers	1 599	1 732
Charges courantes financières	9 027	9 048
RESULTAT COURANT FINANCIER	- 7 429	- 7 316
RESULTAT COURANT	21 693	24 145
Produits exceptionnels	10 696	4 651
Charges exceptionnelles	6 442	6 194
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 254	- 1 543
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 947	22 602

RECETTES

I. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

I.1. LA FISCALITE

I.1.(A) Les trois taxes et les compensations

a Les trois taxes

En millions d'euros	Bases notifiées en 2010	Coefficients		Bases notifiées en 2011	Taux 2011
		1 ^{er} coeff. Actualisation nationale	2 ^{ème} coeff. Variation physique		
Taxe d'habitation	204,001	2.00%	1,56%	211,318	21,52%
Taxe sur le foncier bâti	198,655	2.00%	0,92%	204,495	36,73%
Taxe sur le foncier non bâti	0,500	2.00%	10,08%	0,561	84,42%
TOTAL	403,155	2,00%	1,25%	416,374	

La ville de Grenoble maintient ses taux d'imposition depuis 2009.

L'évolution constatée des bases entre 2010 et 2011 est donc due à :

- d'une part, l'évolution nominale, dont l'actualisation est votée chaque année par le Parlement qui enregistre + 2,0% pour 2011,
- d'autre part, l'évolution physique des bases, marquée en 2011 par une progression de + 1,45 %.

En millions d'euros	CA 2010	BP 2011	CA 2011	Variation CA 2011 / CA 2010
Taxe d'habitation	43,901	44,840	45,476	3,59%
dégrèvements THLV *	-0,043		-0,027	-36,05%
Taxe sur le foncier bâti	72,966	74,394	75,111	2,94%
Taxe sur le foncier non bâti	0,422	0,437	0,474	12,23%
Rôles supplémentaires	0,945	0,400	0,579	-38,73%
TOTAL	118,190	120,071	121,612	2,90%

* *Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants. En application du CGI et du CGCT, les dégrèvements de THLV sont à la charge de la collectivité qui en a voté l'institution. Pour mémoire, la THLV intégrée au montant total de la TH est de 141.581 € en 2011, soit 114.084 € déduction faite des dégrèvements.*

En 2011, le produit des 3 taxes s'est élevé à 121,612 M€, dont 0,579 M€ de rôles supplémentaires. Ces derniers sont des impôts reversés par les services fiscaux au titre d'erreurs ou d'omissions intervenues au cours des années antérieures.



b Les compensations

Versées par l'Etat, elles permettent la compensation des allègements d'impôts votés par le Parlement en faveur des contribuables.

Hormis la compensation "TH condition modeste", elles sont des variables d'ajustement dans le cadre de l'enveloppe normée des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales.

Elles ont cependant augmenté de + 2,39 % en 2011. Les diminutions des compensations TFB conditions modestes et Zones Urbaines Sensibles –ZUS– ont été absorbées par le fort dynamisme de la compensation "TFB immeubles longue durée" et dans une moindre mesure par la compensation TH condition modeste.

En millions d'euros	CA 2010	BP 2011	CA 2011	Variation CA 2011 / CA 2010
TH condition modeste	3,326	3,326	3,348	0,68%
TFB condition modeste	0,617	0,562	0,606	-1,85%
TFB ZUS	1,030	0,937	0,976	-5,24%
TFB immeubles longue durée*	0,103	0,094	0,267	non significatif
TFNB	0,000	0,000	0,000	0,57%
TOTAL	5,076	4,918	5,197	2,39%

**Concerne des constructions neuves affectées à l'habitation principale ou des créations de logements d'urgence, financés à l'aide de prêts d'Etat.*

c Total

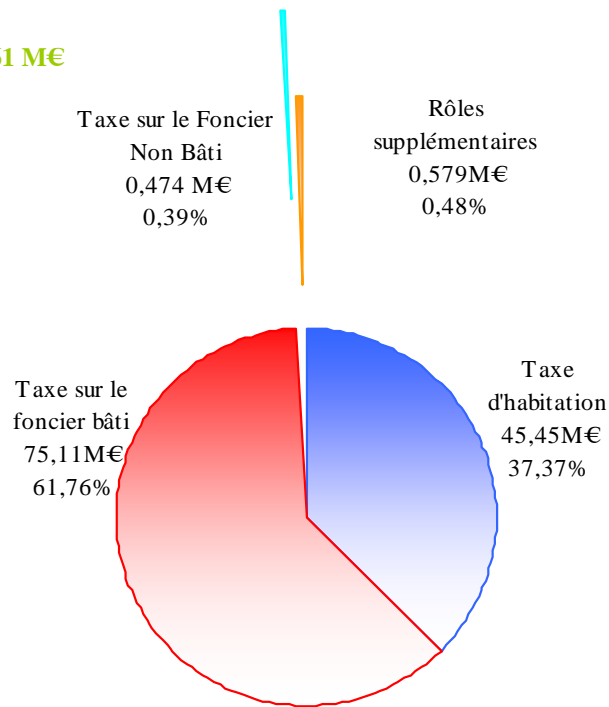
En millions d'euros	CA 2010	BP 2011	CA 2011	Variation CA 2011 / CA 2010
TOTAL	123,266	124,989	126,809	2,87%

Globalement, les ressources liées aux trois taxes ont augmenté de 2,87 % en 2011
--



I.1.(B) Répartition du produit des trois taxes en 2011

Total : 121,61 M€



I.1.(C) Répartition des impôts locaux entre collectivités

	Commune ¹		Communauté d'agglomération		Département		EPFL		Total
	Produit en M€	Taux	Produit en M€	Taux	Produit en M€	Taux	Produit en M€	Taux	Produit en M€
Taxe d'habitation	45,448	21,52%	18,201	8,64%	0	0	0,471	0,25%	64,120
Taxe sur le foncier bâti	75,111	36,73%	2,802	1,37%	32,063	15,90%	0,907	0,49%	110,883
Taxe sur le foncier non bâti	0,474	84,42%	0,041	7,29%	0	0	0,006	1,01%	0,520
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	0	-	17,280	31,57%	0	-	1,082	1,98%	18,362
TOTAL	121,033	-	38,323	-	32,063	-	2,466	-	193,885

¹ hors rôles supplémentaires

Le produit des impôts locaux perçus sur le territoire de Grenoble se répartit comme suit :

- 62,43 % pour la ville de Grenoble,
- 19,77 % pour la Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole,
- 16,54 % pour le Département de l'Isère,
- 1,27 % pour l'Etablissement Public Foncier Local.



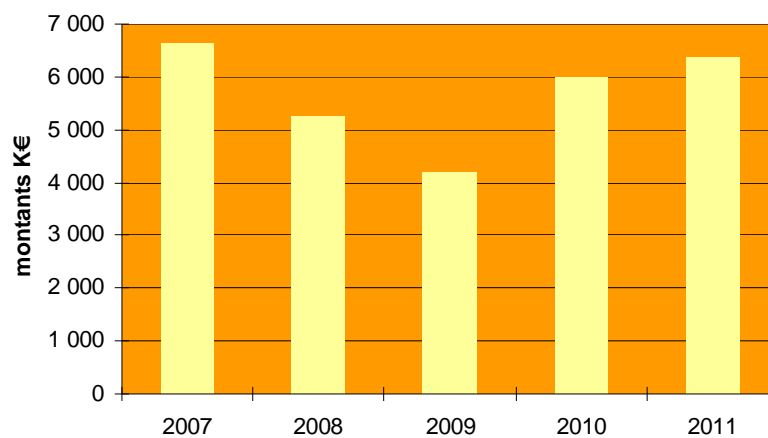


La réforme de la TP a eu plusieurs incidences dans la répartition de ces impôts :

- la Région ne perçoit plus aucune taxe ménage,
- le Département quand à lui, ne lève plus que la taxe foncière bâtie,
- la Communauté d'Agglomération voit sa part augmenter du fait de l'intégration du taux départemental pour la taxe d'habitation, et en partie pour la taxe foncière non bâtie,
- Seuls la commune et l'EPFL restent à périmètre constant.

I.1.(D) Les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO)

évolution des droits de mutation



Cette taxe est soumise à des variations importantes, au gré de la conjoncture économique dont elle constitue un reflet partiel. Ainsi les droits de mutation ont-ils augmenté de manière régulière entre 2002 et 2007, pour chuter de 20 % par an en 2008 et en 2009. Une reprise est constatée en 2010, de plus de 42 %. Ainsi, en 2010, on retrouve plus ou moins la situation de 2006, mais en ayant perdu le dynamisme de la taxe sur les 3 dernières années. En 2011, cette hausse se poursuit de manière moins affirmée (+ 6 %, soit 370 K€).





I.2. LES DOTATIONS

I.2.(A) Les dotations de l'Etat

En millions d'euros	CA 2010	BP+BS+DM 2011	CA 2011	Variation CA 2011 / CA 2010
Dotation Forfaitaire	43,575	42,968	42,968	-1,39%
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	2,583	2,583	2,583	0,02%
Dotation Nationale de Péréquation (DNP)	0,000	0,000	0,014	sans objet
Dotation Unique des Compensations Spécifiques à la Taxe Professionnelle (DUCSTP)		2,144	2,144	sans objet
Dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP)	2,315			sans objet
TOTAL	48,473	47,695	47,709	-1,58%

En 2011, comme c'est le cas depuis 2008, les dotations de l'Etat sont en baisse : - 1,58 % (764 K€), contre - 1,12 % en 2010, - 1,80 % en 2009 et - 0,41 % en 2008.

La dotation forfaitaire diminue de 1,39 % (soit - 607 K€).

La DCTP, qui compense les réductions de bases de TP décidées par l'Etat, a été supprimée et remplacée par la DUCSTP.

I.2.(B) Les versements de la Métro

En millions d'euros	CA 2010	BP 2011 + DM + BS	CA 2011
Attribution de compensation	44,769	44,767	44,767
Dotation de Solidarité Communautaire	7,193	7,193	7,193
<i>dont dotation "hébergement d'urgence"</i>	<i>0,066</i>	<i>0,066</i>	<i>0,066</i>
TOTAL	51,962	51,960	51,960

L'attribution de compensation représente 44,767 M€ en 2011.

La dotation de solidarité communautaire est un versement facultatif. Son mode de calcul a été revu pour prendre en compte la position de chaque commune de l'agglomération au regard des critères suivants :

- l'effort fiscal,
- le potentiel fiscal 4 taxes,
- le revenu moyen par habitant.

Son montant pour 2011 reste stable à 7,193 M€



I.2.(C) Péréquation horizontale : FNGIR, DCRTP et FDPTP

En millions d'euros	CA 2010	BP 2011 + DM + BS	CA 2011	Variation CA 2011 / CA 2010
FNGIR	0,000	2,289	2,289	sans objet
DCRTP	0,000	0,486	1,319	sans objet
FDPTP communes défavorisées	0,000	1,542	0,462	sans objet
FDPTP communes concernées	3,270	0,313	1,392	-57,42%
TOTAL	3,270	4,630	5,463	67,07%

Depuis 2011, la DCRTP et le FNGIR, versés directement par l'Etat, se substituent au FDPTP "*communes concernées*" :

- DCRTP : la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle prend en compte le reversement FDPTP "*communes concernées*".
- FNGIR : le Fonds National Garantie Individuelle de Ressources vient en complément de la DCRTP.

La Garantie Individuelle des Ressources est égale à la somme des versements effectués au titre de 2009 relatif au FDPTP "*communes concernées*" à laquelle est soustraite la DCRTP.

En effet, la somme de 2.065.846 € a été perçue au titre de ST Microelectronics en 2009, ainsi que la somme exceptionnelle correspondant à Freescale de 1.542.433 € (produit constaté d'avance et titré en 2010), soit un total de 3.608.279 € perçus en 2009, pour 3.608.287 € en 2011 au titre du DCRTP et du FNGIR.

En 2011, la Ville a touché 462.386 € au titre du FDPTP "*communes défavorisées*", somme égale à la différence entre ce qu'a rapporté le FDPTP "*communes concernées*" exceptionnel (Freescale) et ce qu'aurait dû rapporter le FDPTP "*communes défavorisées*".

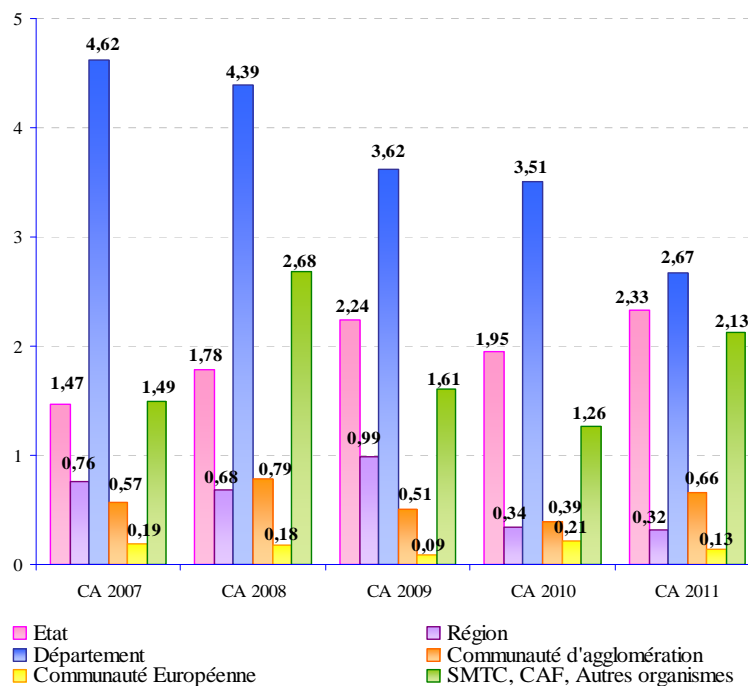
La somme relative au FDPTP "*communes concernées*" provient de 771 217 € correspondant au produit exceptionnel 2011 suite à la fermeture de Freescale, ainsi qu'au fonds calculé sur l'exercice 2010 au titre de l'entreprise ST Microelectronics, dont une partie seulement a été basculée sur l'exercice 2011 (621 171 € sur 2 348 738 €).

I.3. LES SUBVENTIONS REÇUES

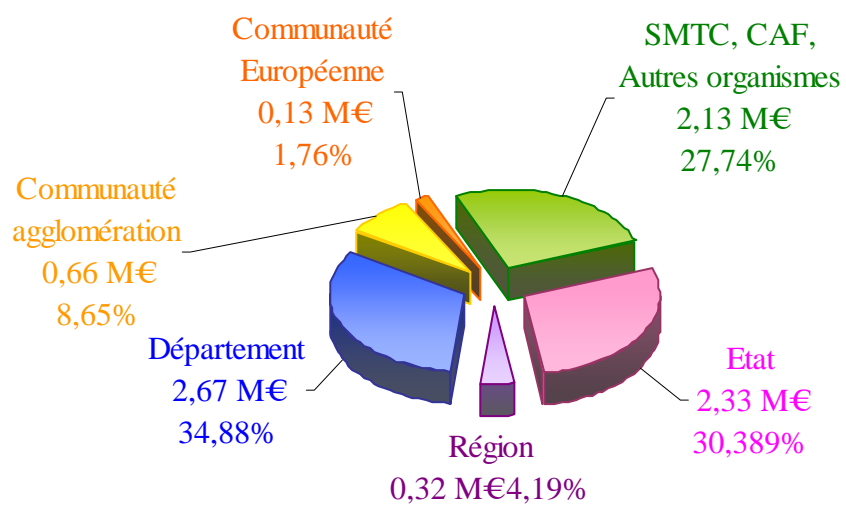
I.3.(A) Subventions encaissées de 2007 à 2011

Financeurs	CA 2007		CA 2008		CA 2009		CA 2010		CA 2011	
	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
FONCTIONNEMENT										
Etat	1 466 824	16,13%	1 784 382	16,99%	2 246 587	24,80%	1 945 717	25,39%	2 328 195	28,24%
Région	759 496	8,35%	677 016	6,45%	986 130	10,89%	338 651	4,42%	320 766	3,89%
Département	4 617 685	50,77%	4 385 572	41,76%	3 621 558	39,99%	3 514 715	45,86%	2 672 911	32,42%
Communauté d'agglomération	570 233	6,27%	794 497	7,57%	504 838	5,57%	393 391	5,13%	662 913	8,04%
Communauté Européenne	191 372	2,10%	174 816	1,66%	85 272	0,94%	209 699	2,74%	134 638	1,63%
SMTC, CAF, Autres organismes	1 489 751	16,38%	2 684 747	25,57%	1 612 826	17,81%	1 261 900	16,47%	2 125 958	25,78%
TOTAL	9 095 361	100,00%	10 501 030	100,00%	9 057 211	100,00%	7 664 073	100,00%	8 245 381	100,00%

I.3.(B) Evolution des sources de financement entre 2007 et 2011



I.3.(C) Subventions perçues en 2011





I.4. LES REGIES

I.4.(A) Création, suppression et modification des régies

226 arrêtés municipaux ont été rédigés pour officialiser les créations, suppressions et modifications des activités des régies et procéder aux nominations et fins de fonction des régisseurs :

Les créations de régies :

14 régies de recettes : 14 bibliothèques.

1 régies d'avances : Relations Internationales.

Les clôtures de régies :

9 régies de recettes : Théâtre de création ; Ecole Supérieure d'Art ; Sanisettes ; Matériel et pavoisement ; Fournitures du Musée ; Maison des associations ; La Plateforme ; colloque Innovadom ; Bibliothèques (restructuration en 14).

5 régies d'avances : Bibliothèque secteur centre ; Théâtre de création ; Ecole Supérieure d'Art ; les 2 régies des Relations Internationales.

1 régies de recettes et d'avances : Espaces Jeunes.

I.4.(B) Bilan de l'activité financière des régies

a Régies de recettes

En millions d'euros	2007	2008	2009	2010	2011
Recettes encaissées en régie	9,86	9,73	10,39	10,67	11,82

b Régies d'avances

En millions d'euros	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses payées en régie	0,14	0,30	0,24	0,22	0,19





I.4.(C) Contrôle du fonctionnement des régies et formation des régisseurs

Plusieurs inspections ont été conduites par la Trésorerie de Grenoble Municipale, seule ou conjointement, sur les sites suivants :

En régies de recettes : l'Ecole d'Art ; la Plateforme ; la Maison de la Montagne ; la Fourrière ; le Muséum (droits d'entrée, boutique, animation) ; la Maison des Habitants (antenne 3 restauration scolaire, prêt de clés) ; les douches municipales.

En régies d'avances : l'Ecole d'Art (suite à vol) ; le Muséum (boutique) ; la bibliothèque Kateb Yacine, la bibliothèque d'études et la Direction des bibliothèques.

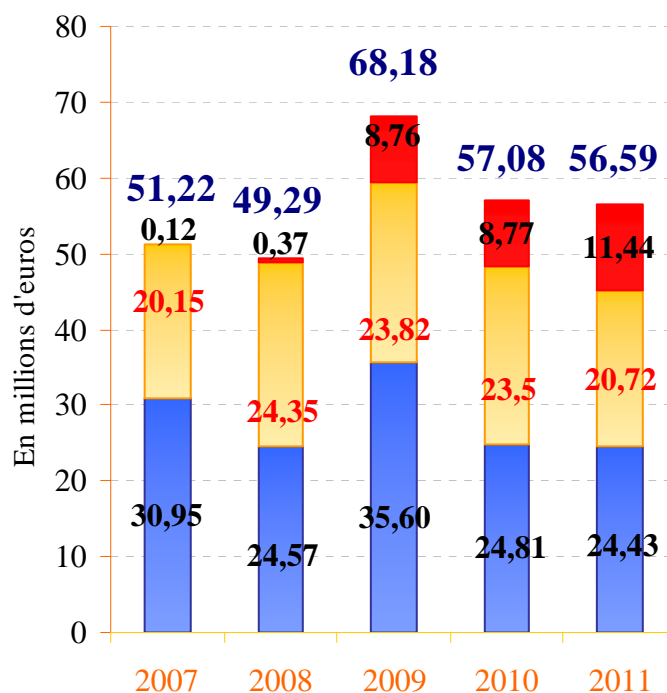
Deux délibérations de décharge de responsabilité et remise gracieuse ont été présentées en Conseil Municipal les 24 janvier et 20 juin pour les dossiers de déficits de l'année 2010.

Les formations à destination des régisseurs :

- 2 journées ont été organisées et assurées par la chef du recouvrement de la Trésorerie de Grenoble Municipale et par la responsable de la Gestion comptable administrative et informatique de la Direction des Finances, relatives à la réglementation et la gestion comptable des régies.
- 4 séances de formation d'une heure à l'authentification des billets euros ont été organisées les 17 et 27 juin avec le service de caisse de la Banque de France.



II. RECETTES D'INVESTISSEMENT



■ Ressources propres ■ Emprunts ■ Epargne nette

Ressources propres : recettes d'investissement (Cf. tableau *Résultats de clôture BP*)

Emprunts : emprunts contractés durant l'année écoulée

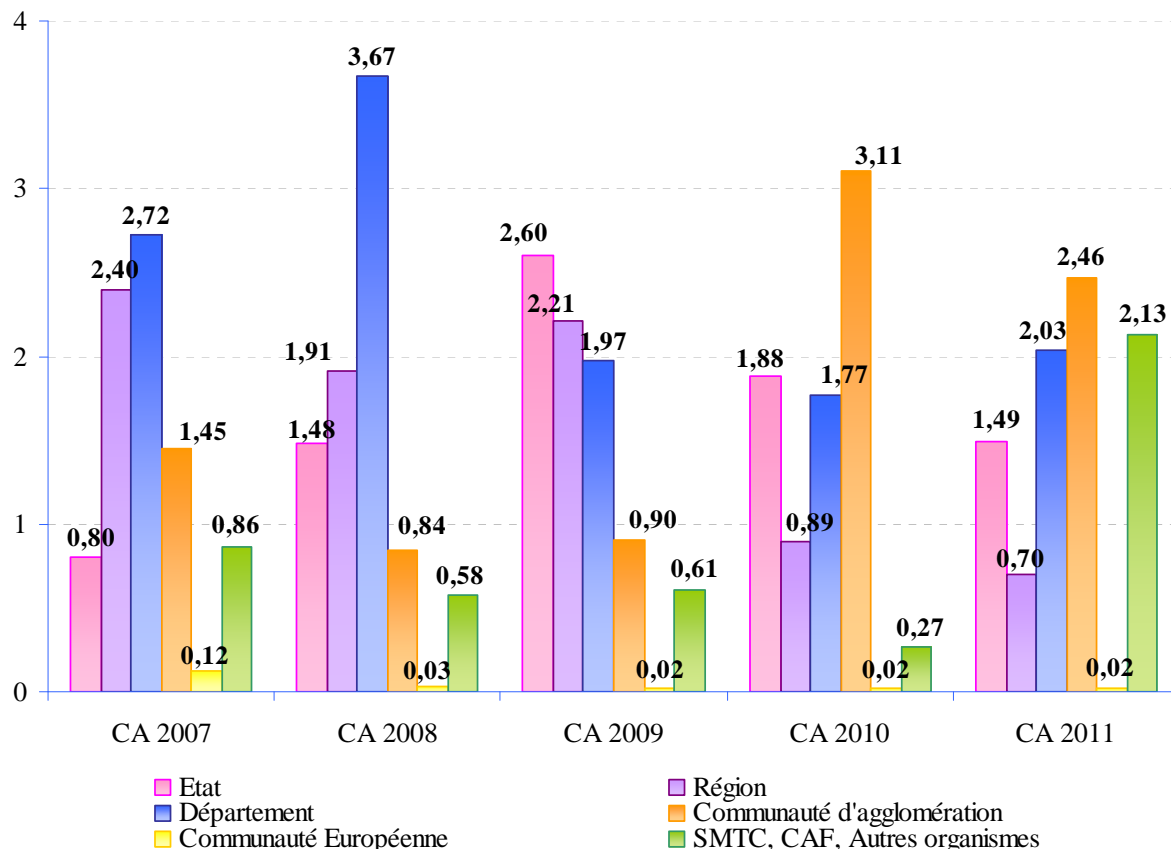
Epargne nette : épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

II.1. LES SUBVENTIONS REÇUES

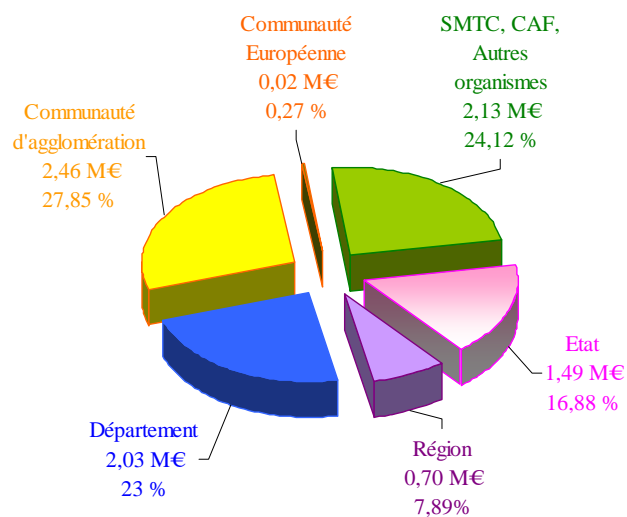
II.1.(A) Subventions encaissées de 2007 à 2011

Financeurs	CA 2007		CA 2008		CA 2009		CA 2010		CA 2011	
	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
INVESTISSEMENT										
Etat	803 839	9,62%	1 478 230	17,37%	2 603 404	31,29%	1 880 773	23,69%	1 492 746	16,88%
Région	2 397 789	28,69%	1 908 587	22,42%	2 206 459	26,52%	886 770	11,17%	698 203	7,89%
Département	2 722 516	32,58%	3 671 900	43,14%	1 967 992	23,66%	1 768 020	22,27%	2 034 267	23,00%
Communauté d'agglomération	1 451 589	17,37%	838 531	9,85%	904 207	10,87%	3 108 239	39,15%	2 463 127	27,85%
Communauté Européenne	122 608	1,47%	35 813	0,42%	20 473	0,25%	23 688	0,30%	23 688	0,27%
SMTC, CAF, Autres organismes	858 888	10,28%	578 706	6,80%	616 814	7,41%	272 029	20,30%	2 133 240	24,12%
TOTAL	8 357 229	100,00%	8 511 767	100,00%	8 319 349	100,00%	7 939 519	116,88%	8 845 271	100,00%

II.1.(B) Evolution des sources de financement entre 2007 et 2011



II.1.(C) Subventions perçues en 2011





II.1.(D) Comparatif des subventions d'investissement reçues pour les communes de plus de 100.000 habitants

En milliers d'euros Source : BERCY COLLOC ¹	2 006		2 007		2 008		2 009		2 010		Moyenne euros / habitant 2006-2010
	Montant	euros / habitant	Montant	euros / habitant	Montant	euros / habitant	Montant	euros / habitant	Montant	euros / habitant	
Besancon	9 217	75	8 732	71	5 800	47	8 304	69	10 360	85	69,40
Dijon	8 799	57	9 212	60	7 923	52	15 280	98	15 614	100	73,40
Grenoble	19 317	124	15 742	101	13 116	84	13 869	87	12 992	82	95,60
Montpellier	20 969	92	24 235	106	19 319	84	16 709	66	10 745	42	78,00
Mulhouse	21 176	189	19 700	176	13 376	119	7 710	69	6 540	58	122,20
Rennes	16 885	79	15 632	74	12 521	59	13 422	62	12 359	58	66,40
Saint Etienne	9 221	50	8 037	44	10 510	57	10 215	57	12 292	69	55,40
Strasbourg	21 379	80	11 072	34	8 870	33	6 850	25	8 489	31	40,60
Moyenne nationale euros / habitant	60		58		51		51		43		

1 Les subventions prises en compte sont celles du chapitre 13 (hors compte 139 et budgets annexes); elles incluent les amendes de police.

Les chiffres disponibles sont ceux du CA 2010, les villes n'ayant pas encore adopté leur CA 2011.

La Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) met à la disposition du public des données chiffrées provenant des budgets et comptes administratifs transmis annuellement par les collectivités (dernière année de référence N-1).

Les comptes des communes y sont présentés en fonction de la strate démographique d'appartenance. Ces données se rapportent aux sections de fonctionnement et d'investissement et font apparaître le poids de la fiscalité, la capacité d'autofinancement ainsi que le niveau d'endettement.

Le tableau ci-dessus regroupe les données relatives aux subventions d'investissement perçues par huit villes de métropole appartenant à la strate démographique des villes de plus de 100 000 habitants (hors Paris). Ces chiffres ramenés à la population permettent de calculer une moyenne nationale pour chaque strate et une moyenne par ville en fonction du nombre d'habitants.

En 2010, Grenoble confirme les bons résultats obtenus antérieurement et atteint cette année encore un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale (**82 €/ habitant** pour une moyenne nationale de la strate de **43 €/ habitant**).

Toutefois, les subventions d'investissement encaissées sont fonction de l'effort d'équipement réalisé ; leur montant est donc sujet à des variations qui peuvent atteindre des proportions importantes d'une année à l'autre et fausser la lecture des résultats. Le calcul d'une moyenne sur les derniers exercices comptables permet de réduire ce risque de distorsion.

De 2006 à 2010, Grenoble obtient une moyenne de **95,6 € / habitant** et se place juste après Mulhouse, devant Montpellier et Dijon. La moyenne des villes de plus de 100 000 habitants s'établit au cours de cette période à **43 € / habitant**.





II.1.(E) Taux de réalisation

En millions d'euros	BP	Prévu	Réalisé	Reporté	Réalisé + reporté / Prévu
2007	14,47	18,41	8,36	4,48	69,76%
2008	12,10	15,17	8,51	2,32	71,37%
2009	8,71	12,85	8,32	2,29	82,54%
2010	9,38	12,64	8,00	0,99	71,10%
2011	13,17	13,76	9,02	0,57	69,76%

Le taux de réalisation se calcule en rapportant le montant des subventions perçues, augmenté des montants reportés sur l'exercice suivant (= "réalisé + reporté") à la somme des inscriptions budgétaires (= "prévu"). Plus le taux est élevé, plus le montant des recettes "perdues" est faible. Une partie de ces recettes peut s'expliquer par les retards pris par certaines opérations et donc par des dépenses corrélativement non engagées ; dans ce cas, les crédits correspondants pourront être, si l'opération est maintenue, réinscrits ultérieurement, en dépenses et en recettes.

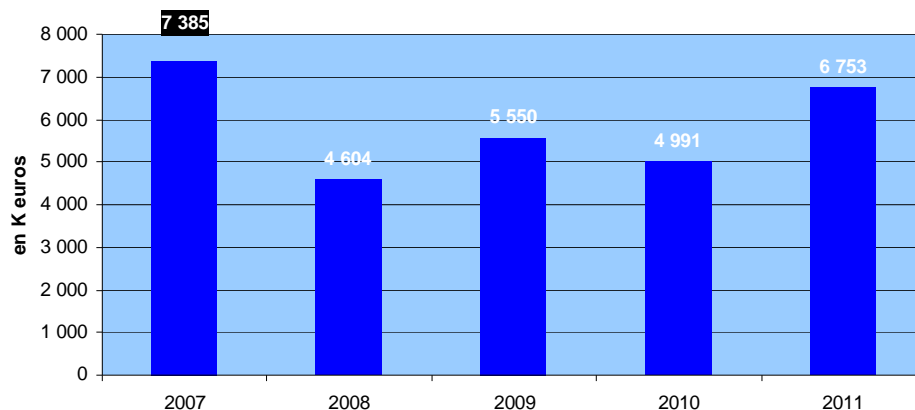
Le taux global de réalisation atteint **69,76%** au CA 2011, contre 71,10% en 2010. C'est la deuxième année consécutive de baisse. Tout comme en 2010, il présente la particularité d'un faible niveau de reports comparativement aux années précédentes.

II.2. LES AMENDES DE POLICE

Le produit des amendes de police est fonction du nombre de contraventions dressées sur le territoire de la commune (par les Polices Municipale, Nationale et par la gendarmerie), et du montant reversé par amende, déterminé en loi de finances. Cela explique en partie l'irrégularité de cette recette.

budget année	tarif amende
2007	17,2876
2008	21,3130
2009	18,1845
2010	22,7676
2011	22,4296

Amendes de police

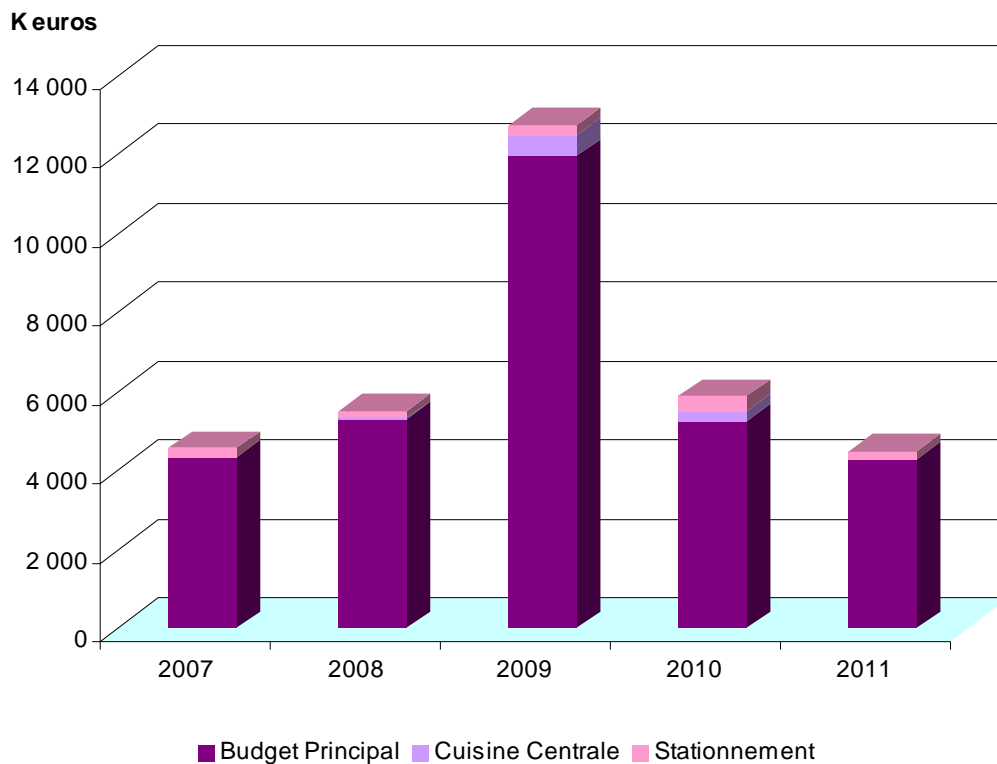




II.3. LE FCTVA : FONDS DE COMPENSATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Le F.C.T.V.A. est fonction des investissements éligibles au fonds réalisés par la collectivité. Depuis l'adoption de la loi de relance en 2008, les dépenses éligibles sont celles de l'année n-1 et non plus n-2. C'est pourquoi le montant de F.C.T.V.A. de l'année 2009 est aussi important ; il cumule les attributions au titre des dépenses des années 2007 et 2008.

En 2011, une somme de 9.495 € a été affectée au budget principal par erreur, plutôt qu'au budget annexe cuisine centrale, ce qui explique l'absence de F.C.T.V.A. sur ce budget (régularisation prévue en 2012).





DEPENSES

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

I.1. LE PERSONNEL

I.1.(A) Effectif Equivalent Temps Plein (ETP)

Année	Budget Principal	Budgets Annexes	TOTAL
2007 ¹	2 984,8	36,0	3 020,8
2008	2 978,5	34,5	3 013,0
2009	2 901,4	100,5	3 001,9
2010	2 922,6	108,2	3 030,8
2011	2 866,3	102,8	2 969,1

1 En 2007, sept ETP d'assistants de groupes politiques ne sont pas décomptés dans les effectifs (imputés en frais de fonctionnement des groupes d'élus).

La diminution constatée entre 2010 et 2011 est liée au transfert des agents de l'ESAD vers l'EPCC. De plus, un changement de méthode comptable impacte les effectifs.

L'année 2011 a été marquée par plusieurs événements qui, conjugués, font apparaître facialement une évolution de la masse salariale de + 0,2% par rapport à l'année précédente, soit 123,549 M€ Cette faible évolution de la masse salariale doit toutefois être atténuée au regard d'un élément significatif : l'Ecole Supérieur d'Art et de Design Grenoble Valence (ESAD).

- L'ESAD, a évolué en Etablissement Public de Coopération Culturel depuis le 1^{er} juillet 2011, et s'est vu rattacher une grande majorité de ces agents municipaux. L'ensemble des enseignants a été muté vers l'EPCC et en ce qui concerne les personnels administratifs et techniques, la plupart d'entre eux ont rejoint l'EPCC par détachement, à l'exception de 4 agents qui ont choisi de rester personnel ville de Grenoble. Soit au total 38 agents. A périmètre constant, en déduisant les salaires de l'ESAG, l'évolution de la masse salariale est de 0,9%.

Cette évolution de + 0,9% est impactée par plusieurs éléments :

- l'effet Noria : "le Taux de variation de la masse salariale causé par la variation de l'ancienneté des salariés résultant à la fois de leur vieillissement et du remplacement des plus âgés par le recrutement de salariés plus jeunes", a été très impactant en 2011; ce n'est pas moins de 258 sorties en 2011,

- la résorption des surnombres. De part les départs importants, liés entre autre à des départs à la retraite, il a été possible de repositionner un certain nombre d'agents n'étant pas affectés sur des postes permanents,

- la valeur du point d'indice de rémunération qui n'a pas évolué depuis juillet 2010,

- le remboursement d'un trop versé des cotisations URSSAF entre 2002 et 2010 à hauteur de 302 000 € par déduction sur les charges salariales.



I.1.(B) Crédits

En milliers d'euros	BP 2007	CA 2007	BP 2008	CA 2008	BP 2009	CA 2009	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Réalisé 2011	CA 2011 / CA 2010
Crédits pour personnel permanent	109 749	110 399	111 828	112 571	111 789	111 487	115 513	114 902	114 256	112 926	-1,7%
Dispositifs d'emplois + apprentis	522	550	675	595	605	564	670	621	814	427	-31,2%
Crédits de service											
<i>Renforts et Remplaçants</i>	3 961	5 373	2 702	3 650	2 752	3 850	2 752	4 109	3 710	4 894	19,1%
<i>Activités Permanentes</i>	-	-	1 726	1 954	1 611	1 886	441	940	2 168	2 872	205,6%
Sous total	3 961	5 373	4 427	5 604	4 363	5 736	3 193	5 049	5 877	7 766	53,8%
<i>Emplois Financés</i>	553	490	689	610	725	638	600	629	407	498	-20,8%
Total Crédits de service¹	4 514	5 863	5 116	6 214	5 087	6 375	3 793	5 678	6 284	8 264	45,5%
Autres dépenses de personnel	1 937	2 171	2 065	2 090	2 096	1 888	2 094	2 143	2 099	1 933	-9,8%
Total chapitre 012 Budget Général	116 722	118 983	119 684	121 469	119 577	120 314	122 070	123 344	123 454	123 549	0,2%
Budget Annexe Cuisine Centrale						2 009	2 077	2 013	2 098	2 052	1,9%
Budget Annexe Self Clémenceau						481	503	483	508	455	-5,8%
Total chapitre 012 consolidé						122 804	124 650	125 840	126 059	126 056	0,2%
Total chapitre 012 périmètre constant exercice 2011²						122 804	124 650	125 840	126 059	127 194	0,9%
Effectif non inscrit (scc éco insertion)	10	59	79	30	35	0	36	0	22	0	

¹ L'imputation des dépenses sur les "crédits de service" a connu des modifications importantes de définition en 2010, puis en 2011, rendant les comparaisons difficiles

² En 2011, L'ESAD a évolué en Etablissement Public de Coopération Culturel depuis le 1 juillet 2011, et s'est vu rattacher une grande majorité de ses agents municipaux.



I.2. LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Une maîtrise des dépenses depuis 2008 semble porter ses fruits, mais de manière inégale selon le type de dépense.

Ainsi, certaines dépenses sont en moyenne en augmentation sur les cinq dernières années, dont :

- énergie, électricité,
- chauffage urbain,
- autres fournitures non stockées,
- contrats de prestations de service avec des entreprises,
- locations immobilières,
- entretien et réparations bâtiments,
- entretien et réparations voies et réseaux,
- autres frais divers,
- fêtes et cérémonies.

Dans le même temps, d'autres types de dépenses sont en moyenne en baisse depuis 2007, comme :

- achats de prestations de services (autres que terrains à aménager),
- autres fournitures non stockables,
- alimentation,
- frais d'actes et de contentieux,
- foires et expositions.





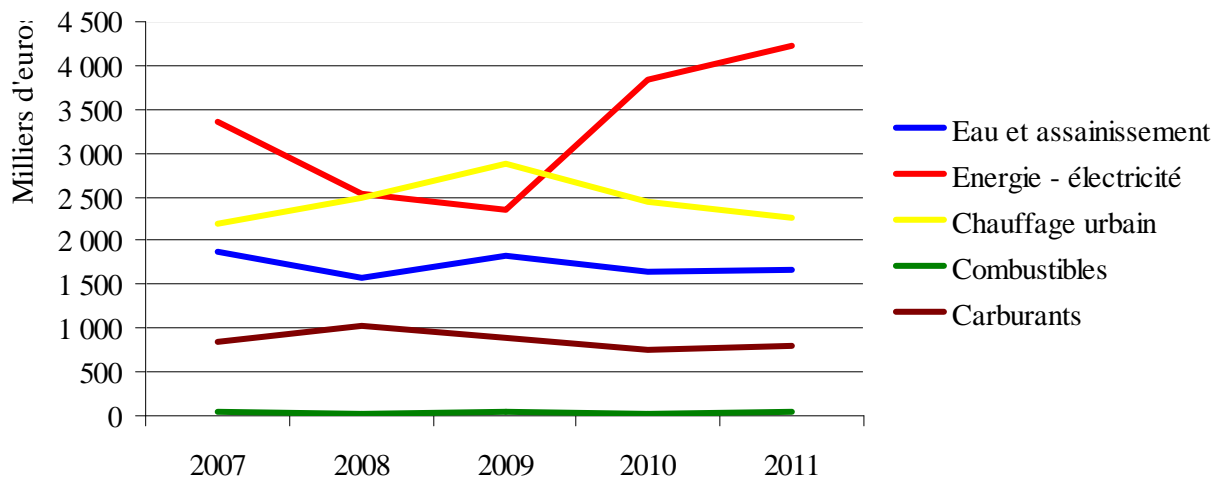
I.3. LES FLUIDES

Malgré une tendance régulière à la baisse des consommations ces dernières années, l'intégration de l'éclairage public en 2010 (1,2 M€), ainsi que les évolutions fiscales sur l'électricité (355 K€ en 2011), sont responsables de l'augmentation du coût global de l'électricité.

Les consommations liées au chauffage urbain et aux combustibles sont fortement corrélées à la rigueur climatique, en baisse en 2011 (-8 %). On observe toutefois une maîtrise des consommations, ainsi qu'une augmentation des tarifs depuis 2008.

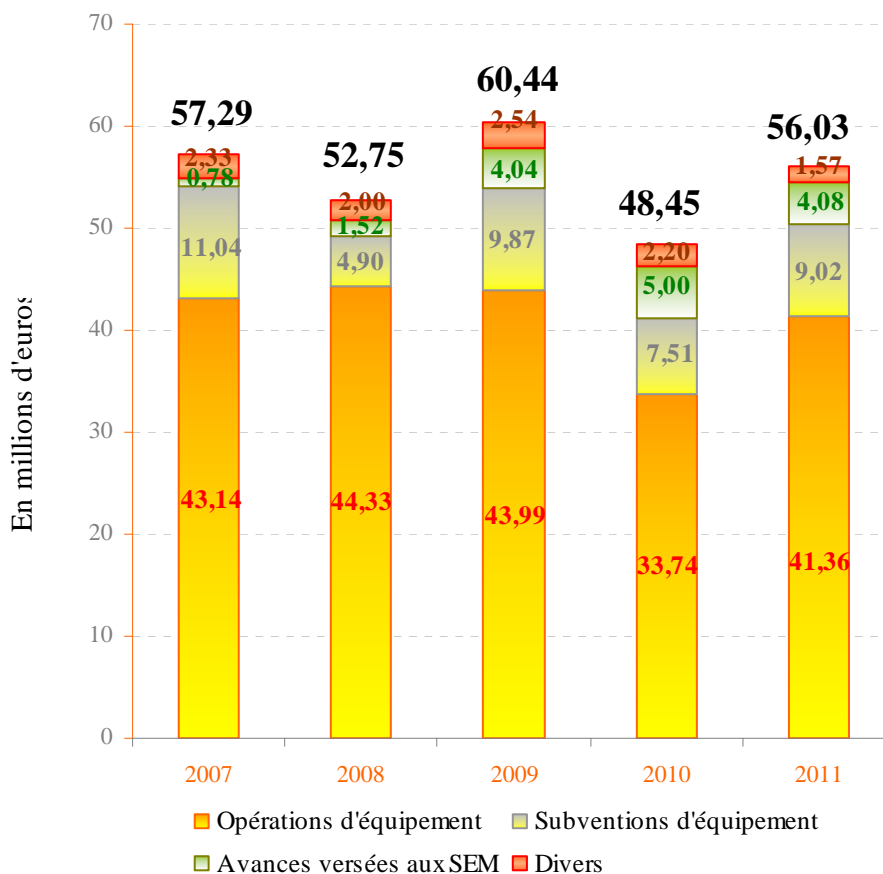
Les consommations d'eau sont en baisse ces deux dernières années, mais elles sont compensées par une hausse tarifaire.

Evolution des dépenses liées aux différents types de fluides



II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II.1. LA REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



II.2. L'ENDETTEMENT

II.2.(A) Emprunts (Budget principal)

a Emprunts mobilisés en 2011

En millions d'euros	BP 2011	DM	CA 2011
Emprunts nouveaux 2011	21,35	-0,63	20,72

Au BP 2011, le recours aux financements bancaires était prévu au budget principal pour 21,35 M€. Au budget supplémentaire, un ajustement de -0,63 M€ a été voté, portant le financement réalisé à 20,72 M€ au CA 2011. Il se répartit en deux emprunts présentant chacun un amortissement à 20 ans.



b Annuité de la dette

En euros	CA 2010	CA 2011
Capital remboursé (comptes 1641 et 16441 réel)	23 527 382,49	24 188 164,24
Versement Eaux Pluviales à La Métro (compte 168751)	586 782,47 *	-586 782,00
Emprunts remboursés par anticipation et non refinancés (compte 1641 ordre)	1 500 000,00	0,00
Intérêts	9 433 957,51	9 002 895,20
Versement Eaux Pluviales à La Métro (compte 661132 en 2010 et 6718 en ordre en 2011)	43 137,00 *	586 782,00
ICNE	-781 978,13	45 228,64
Produits financiers	-434 537,61	-334 274,65
TOTAL	33 874 743,73	32 902 013,43

**dont 285,751,61 euros en rattachement 2009 en investissement et 26 858,51 euros en rattachement 2009 en fonctionnement*

L'annuité de la dette pour l'exercice 2011 était prévue au Budget Primitif à 33,54 M€ tous frais financiers, swaps, ICNE et versement Eaux Pluviales (EP) à La Métro inclus.

Au 31 décembre 2011, l'annuité est finalement de 33,04 M€

Cet écart est lié à une consommation des crédits ouverts à l'article 66 inférieure aux prévisions pour 0,8 M€ compensée toutefois par une utilisation des crédits ouverts au chapitre 16 supérieure aux prévisions de 0,45 M€

Les frais financiers, swaps, ICNE et versement EP inclus ont été contenus à 9 M€ et l'amortissement du capital de la dette s'est élevé à 24,19 M€

NB : courant 2011, le comptable a demandé l'imputation de l'intégralité du versement EP à l'article 6718 et non plus aux articles 168751 et 661132. Aussi, en 2011, une écriture d'ordre en dépense-recette pour 586 782,47 € a permis de ré imputer le versement EP 2009-2010 de l'article 168751 à l'article 6718.

c Encours de la dette

En euros	CA 2010	CA 2011
Capital restant dû au 31.12.2009 et 2010	274 101 858,17	272 574 475,67
- remboursement en capital (comptes 1641 et 16441 réel)	23 527 382,49	24 188 164,24
- remboursement anticipés	7 744 702,65	0,00
+ emprunts de refinancement	6 244 702,65	0,00
+ emprunts nouveaux	23 500 000,00	20 723 000,00
TOTAL	272 574 475,68	269 109 311,43

L'encours de la dette est de 269,11 M€ au 31 décembre 2011, contre 272,57 M€ fin 2010. Depuis 2006, le budget Principal s'est désendetté de 8,28 M€

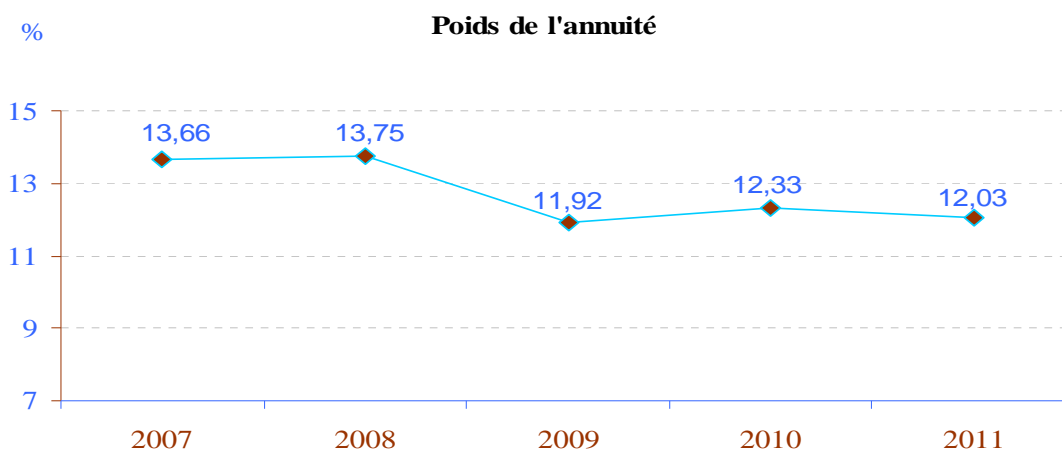
Budget principal	Taux fixes	Taux variables	Taux structurés
Hors swaps	37,80%	45,47%	16,73%
Avec swaps	43,95%	39,32%	16,73%

Les swaps augmentent la part de dette à taux fixes, car plusieurs swaps réalisés en 2008 consistent en swaptions, c'est-à-dire en taux fixes échangeables au choix de la banque contre des taux variables. Ces swaps sont restés à taux fixes depuis leur mise en place.

La part de dette à taux structuré est en diminution. L'orientation consistant à maintenir la dette à taux structuré en deçà de 25 % est toujours en vigueur. En outre, les propositions de swap se sont raréfiées depuis la crise financière et ne présentent plus qu'un attrait limité.

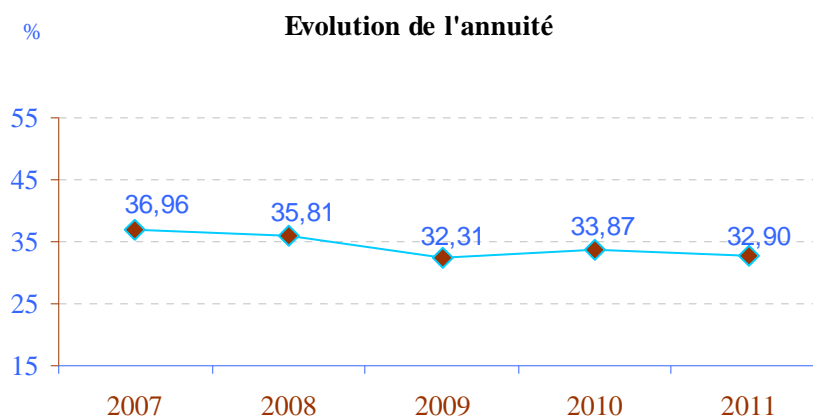
II.2.(B) Annuité d'emprunts (budget principal)

a Poids de l'annuité



Le poids de l'annuité est égal au rapport entre le montant de l'annuité et les recettes réelles de fonctionnement.

b Evolution de l'annuité



c Répartition frais financiers / remboursement en capital

	Frais financiers produits de swaps déduits	Capital désendettement inclus	TOTAL
2007	12,13	24,83	36,96
2008	12,74	23,07	35,81
2009	8,55	23,76	32,31
2010*	8,26	25,61	33,87
2011	8,71	24,19	32,90

* Avec EP et désendettement de 1,5M€

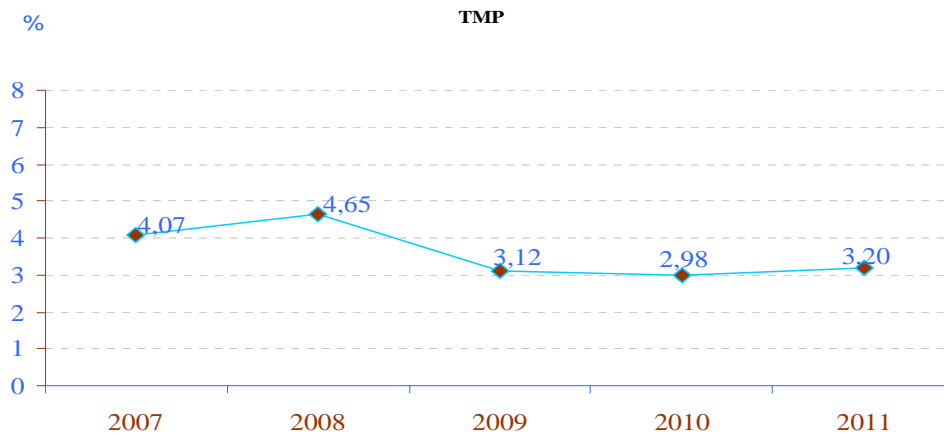
NB : produits de swaps déduits - désendettement inclus

Le montant des frais financiers comprend les intérêts payés, les ICNE et les charges financières dues au titre des swaps, minorées des produits financiers reçus grâce aux swaps.



II.2.(C) Indicateurs (budget principal)

a Taux Moyen Pondéré (TMP)



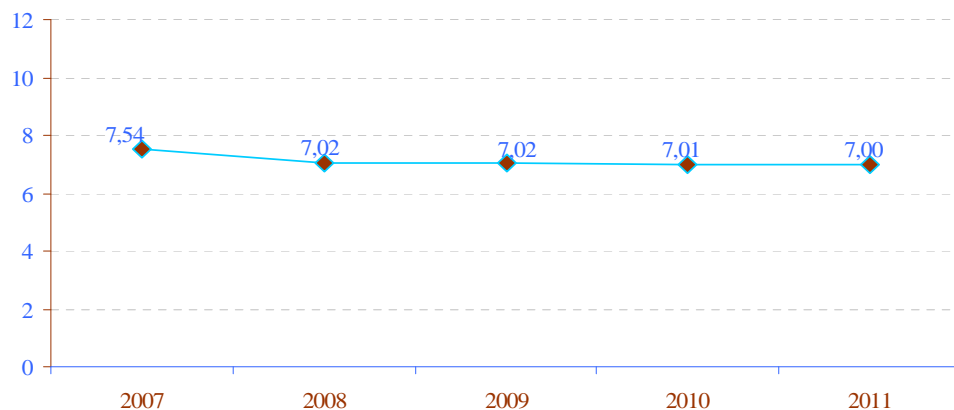
Le taux moyen pondéré représente le rapport entre les frais financiers acquittés au cours de l'année et l'encours de dette au 31 décembre.

Le montant des frais financiers comprend les intérêts payés, les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) et les charges financières dues au titre des swaps, minorées des produits financiers reçus grâce aux swaps.

Le TMP 2011 à 3,2 % reflète les bas niveaux de taux variables enregistrés en 2010 et 2011.

b Durée de Vie Moyenne (DVM)

Durée de Vie Moyenne de la dette (DVM)



La Durée de Vie Moyenne (DVM) de la dette représente le temps nécessaire pour que les banques auprès desquelles la Ville a emprunté de l'argent récupèrent le montant des capitaux prêtés. Elle reflète donc le rythme d'amortissement du capital. Ainsi, plus l'amortissement est rapide et plus la DVM est courte.

La Ville est très attentive à l'impact de sa gestion active de dette sur la DVM.





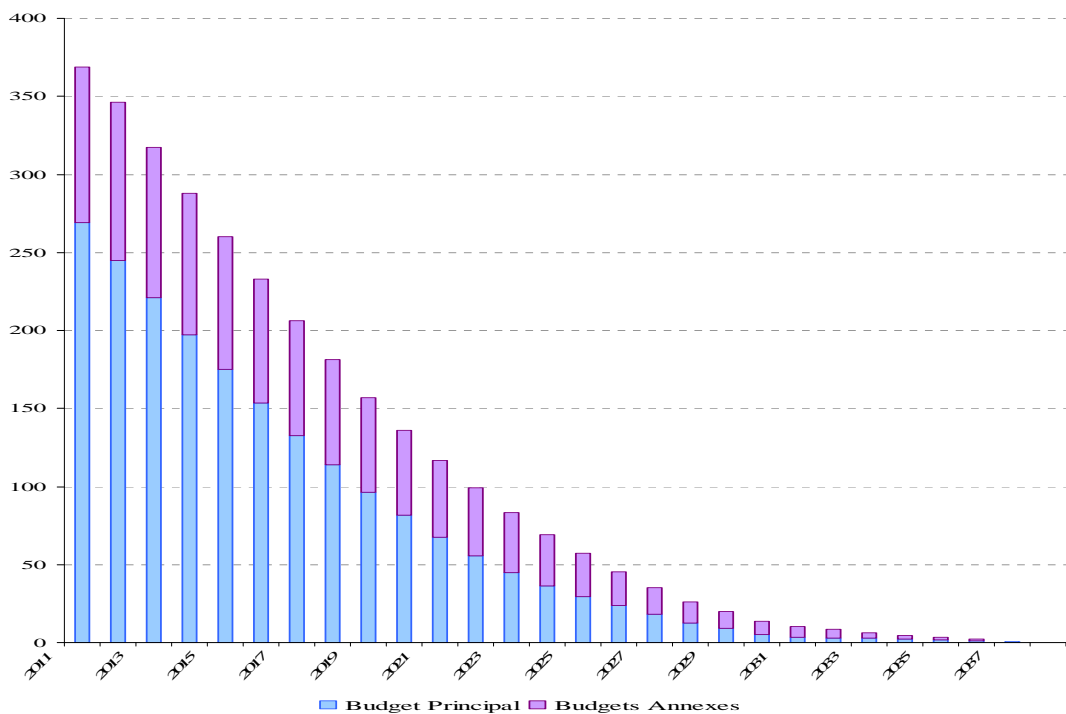
c Ratio "capacité de désendettement"

Ce ratio mesure la durée en années que mettrait la Ville à se désendetter si elle consacrait la totalité de son épargne brute au remboursement en capital.

La capacité de désendettement résulte donc du rapport entre l'épargne brute et l'encours au 31 décembre de l'année.

Années	Epargne de gestion	Frais financiers	Epargne brute	Encours de dette	Capacité de désendettement
2007	37,08	12,13	24,95	272,72	10,93
2008	36,18	12,74	23,44	274,04	11,69
2009	41,07	8,55	32,52	274,10	8,43
2010	42,64	8,26	34,38	272,57	7,93
2011	44,34	8,71	35,63	269,11	7,55

II.2.(D) Profil d'extinction de la dette



Le profil d'extinction de la dette permet d'avoir un aperçu, à un moment donné (31 décembre 2011), de l'évolution de l'encours en fonction des prévisions d'amortissement des emprunts, jusqu'à la dernière échéance.

Tous budgets confondus, la dette s'amortit selon un rythme très régulier jusqu'en 2038.



II.2.(E) Evolution de l'endettement consolidé

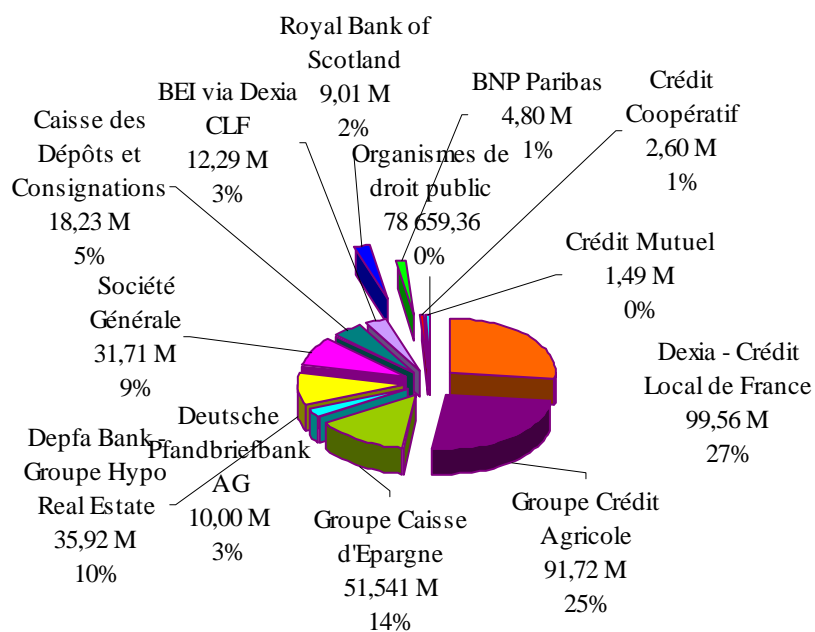
En millions d'euros	CA 2007 au 31/12	CA 2008 au 31/12	CA 2009 au 31/12	CA 2010 au 31/12	CA 2011 au 31/12
Budget Principal	272,72	274,04	274,10	272,57	269,11
Budgets Annexes	99,43	98,30	105,87	105,88	99,85
Abattoir (pour mémoire)	3,26	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités Economiques	14,95	16,32	25,36	26,81	25,87
Bouchayer-Viallet (pour mémoire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cuisine centrale	0,63	3,60	4,49	4,75	4,54
Flaubert, Capuche, Clos d'Or (pour mémoire)	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Locaux culturels	18,96	18,62	18,45	17,64	16,75
Mistral-Eaux Claires	0,06	0,05	0,05	0,05	0,04
Parkings en régie (pour mémoire)	10,11	9,91	9,71	0,00	0,00
Self Clemenceau	0,23	0,22	0,21	0,20	0,16
Stationnement *	49,40	47,81	45,85	55,33	52,09
Teisseire-Jeux Olympiques	1,78	1,77	1,75	1,09	0,40
Total budget principal et budgets annexes	372,15	372,34	379,97	378,45	368,96
Total report d'emprunts budgets annexes (perçus début 2012)	0,00	0,00	0,00	0,00	6,98
Total budget principal, budgets annexes et report d'emprunt	372,15	372,34	379,97	378,45	375,94

* La dette en cours au 31/12/2010 sur le budget Parkings en Régie est transférée sur le budget Stationnement à la date du 31/12/2010, pour 9,49 M€.

II.2.(F) Répartition par prêteur

Prêteurs	Encours consolidé au 31.12.2011	%	Rappel au 31.12.2010
Dexia - Crédit Local de France	99 560 112,53	26,98%	28,86%
Groupe Crédit Agricole	91 719 594,46	24,86%	23,02%
Groupe Caisse d'Epargne	51 541 694,69	13,97%	14,30%
Deutsche Pfandbriefbank AG	10 000 000,00	2,71%	
Depfa Bank - Groupe Hypo Real Estate	35 924 630,93	9,74%	10,82%
Société Générale	31 709 462,64	8,59%	9,08%
Caisse des Dépôts et Consignations	18 231 572,30	4,94%	5,39%
BEI via Dexia CLF	12 294 372,75	3,33%	3,41%
Royal Bank of Scotland	9 007 276,13	2,44%	2,48%
BNP Paribas	4 802 921,11	1,30%	1,43%
Crédit Coopératif	2 600 000,00	0,70%	0,74%
Crédit Mutuel	1 493 562,20	0,40%	0,45%
Organismes de droit public	78 659,36	0,02%	0,03%
Total Général tous budgets	368 963 859,10	100,00%	100,00%

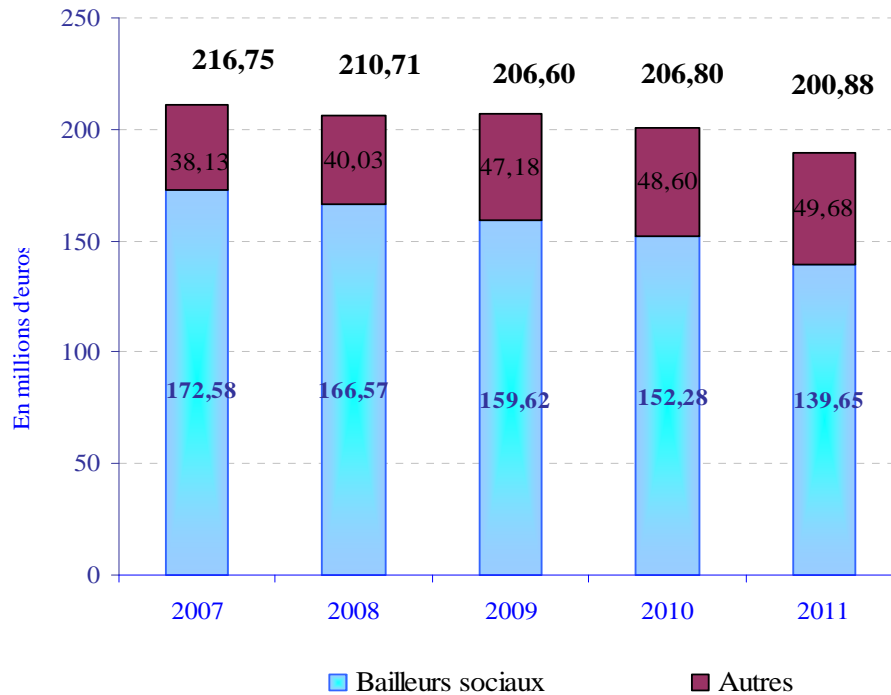
VI. REPARTITION PAR PRETEUR TOUS BUDGETS





II.3. GARANTIES D'EMPRUNTS

II.3.(A) Evolution des garanties d'emprunts de 2007 à 2011



II.3.(B) Répartition des garanties d'emprunts par organisme bénéficiaire

Répartition générale CA 2011			Répartition par organisme de logement social pour CA 2011			Répartition par organisme satellite pour CA 2011		
Organisme	montant	%	Organisme	montant	%	Organisme	montant	%
Bailleurs sociaux	139,65	73,76%	ACTIS	95,68	68,51%	CCAS	16,58	39,13%
Organismes satellites	42,36	22,37%	SAIEM Grenoble Habitat	29,44	21,08%	INNOVIA	19,81	46,76%
Autres organismes	7,32	3,87%	SDH	4,28	3,07%	Régie des eaux	1,36	3,21%
			Ste Nation Immobilière	1,95	1,40%	SEM Alpeexpo	0,30	0,70%
			Autres	8,30	5,94%	SPLA SAGES (Ex SEM SAGES)	2,10	4,95%
						SEM Minatec	2,22	5,24%
TOTAL	189,33	100%		139,65	100%		42,36	100,00%

Document établi avec les données connues au 15/03/2012.





II.4. LES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL EN 2011

II.4.(A) Commission Vie urbaine et développement durable

Libellé de l'opération	CA 2011 (dépenses brutes)
Voirie	4 309 032
Blanche Monier	394 401
Espaces verts	847 446
ZAC Teisseire Jeux Olympiques	255 125
ZAC Vigny Musset	1 000 000
Ravalements de façades	299 477
Esplanade	276 493
Travaux d'accessibilité	292 075
ZAC Beauvert	420 875
Bastille	448 887
Gestion immobilière Patrimoine Ville*	600 949

**dont 355 347€ pour le forum*

II.4.(B) Commission Développement Culturel, Sportif et Educatif

Libellé opération	CA 2011 (dépenses brutes)
Groupe Scolaire Anatole France	1 660 366
Plan Ecoles	1 626 288
Gymnase Ampère	1 345 035
Groupe Scolaire Beauvert	924 150
Entretien bâtiments culturels	621 477
Restauration	372 200
Maintenance des Piscines	339 794
Musée de Grenoble	326 899
Entretien bâtiments socio-culturels	322 159





II.4.(C) Commission Solidarité

Libellé de l'opération	CA 2011 (dépenses brutes)
Renouvellement urbain	5 040 218
<i>dont secteur Villeneuve - Village Olympique</i>	2 163 879
<i>dont secteur Teisseire</i>	702 106
<i>dont secteur Mistral</i>	2 057 873
<i>dont secteur Jouhaux</i>	116 360
Logement : réhabilitations, constructions logement social neuf, logement spécifique	2 579 148
Relations aux habitants : Fct des antennes, entretiens, aménagements, interventions d'urgence et Travaux de proximité	695 232
Proximité : Relations aux Usagers (accueil public, cimetières, élections)	208 274
Tranquillité Publique et Police Municipale : locaux P M et réseau radio numérique	1 136 401

II.4.(D) Commission Economie Innovation Insertion

Libellé opération	CA 2011 (dépenses brutes)
Activité économie	
Presqu'île	2 748 120
Bouchayer Viallet	600 000
Minatec	489 174
CPER	1 275 680
Opération Campus	600 000
Pôle de compétitivité	871 897
Nano 2012	168 000
Pôle Santé Cancéropole	133 948
FISAC Centre Ville + Tram	197 601
Bourse du Travail	22 880
Politique Relation internationale	
Maison de L'International	2 219
Travaux de maintenance	62 390

II.4.(E) Commission Ressources

Libellé de l'opération	CA 2011 (dépenses brutes)
Patrimoine Municipal	1 225 773
<i>dont Réhabilitations et Constructions</i>	1 028 029
<i>dont Travaux de maintenance</i>	16 246
<i>dont Contrats de maintenance, Sécurité règlementaire et Accessibilité</i>	181 498
Systèmes d'information et de télécommunication	2 507 588



II.5. LES BUDGETS ANNEXES

II.5.(A) Activités économiques

En millions d'euros	CA 2010	CA 2011
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	4,91	6,27
Dépenses de gestion	2,79	2,45
Epargne de gestion	2,12	3,82
ANNUITE DE LA DETTE		
Frais financiers	0,59	1,12
Remboursement en capital	0,98	0,95
Epargne nette	0,54	1,74
INVESTISSEMENT		
Recettes	3,15	1,34
Emprunt	2,43	0,02
Autres recettes	0,71	1,33
Dépenses	6,24	7,69
Résultat avant affectation	-2,55	- 4,61
Solde d'exécution antérieur	2,03	- 0,52
Résultat cumulé (hors report)	-0,52	- 5,12
Reports en recettes	0,20	6,55
Reports en dépenses	0,94	0,58
Résultat cumulé	-1,25	0,85

L'emprunt initialement prévu de 6,553M€ n'a pas été réalisé en 2011 et a été reporté sur 2012

Le budget annexe Activités Economiques retrace en dépenses les charges de fonctionnement des locaux (2 064 205 €comprenant des taxes foncières, charges d'entretien, fluides, frais financiers...) et en recettes les loyers et les redevances perçus auprès des usagers, soit 4 148 871 €en 2011.

Les opérations d'investissement les plus importantes sont notamment l'achat de terrain Allibert (3 024 933 €), la rénovation d'ALPEXPO (2 818 579 €en 2011), les travaux de réhabilitation de CEMOI (890 392 €en 2011) ainsi que ceux concernant le Marché d'Intérêt National (319 086 €en 2011).

Pour financer ces dépenses d'investissement, le recours à l'emprunt a été de 15 945 €en 2011, hors reste à réaliser au 31 décembre 2011 de 6 553 423 €
Le montant des subventions s'est élevé à 1 327 336 €

II.5.(B) Cuisine centrale

En milliers d'euros	CA 2010	CA 2011
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	5 187	5 667
Dépenses de gestion	4 777	5 286
Epargne de gestion	409	380
ANNUITE DE LA DETTE		
Frais financiers	161	152
Remboursement en capital	188	214
Epargne nette	60	14
INVESTISSEMENT		
Recettes	677	0
Emprunt	450	0
Autres recettes	227	0
Dépenses	114	35
Résultat avant affectation	623	-21
Solde d'exécution antérieur	-664	-41
Résultat cumulé (hors reports)	-41	-62
Reports en recettes	0	43
Reports en dépenses	11	22
Résultat cumulé	-52	-41

L'emprunt initialement prévu de 0,043M€ n'a pas été réalisé en 2011 et a été reporté sur 2012.

La mise en service de la nouvelle cuisine centrale a été, comme prévu, effective en janvier 2009. Les activités de ce budget annexe regroupent principalement la restauration scolaire, mais également la confection et la livraison de repas aux centres de loisirs, crèches et personnes âgées, dans le cadre d'une convention avec le CCAS.

On observe en 2011, une augmentation des recettes gestion, du fait d'une hausse des repas fournis aux restaurants scolaires et aux personnes âgées, et par conséquent une augmentation des dépenses. La contribution du budget principal passe de 477 130 € en 2010 à 400 000 € en 2011.

Le remboursement des annuités de la dette continue et aucune recette d'emprunt n'a été encaissée. L'achèvement des travaux réalisés en 2010 a permis de faire baisser les dépenses d'équipement de 113 570 € en 2010 à 35 396 € en 2011.

II.5.(C) Locaux culturels

En milliers d'euros	CA 2010	CA 2011
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	1 710	1 700
Dépenses de gestion	63	87
Epargne de gestion	1 647	1 613
ANNUTE DE LA DETTE		
Frais financiers	465	476
Remboursement en capital	809	894
Epargne nette	373	243
INVESTISSEMENT		
Recettes	34	367
Emprunt	-	-
Autres recettes	34	367
Dépenses	207	323
Résultat avant affectation	200	287
Solde d'exécution antérieur	334	535
Résultat cumulé (hors reports)	535	821
Reports en recettes	-	341
Reports en dépenses	88	70
Résultat cumulé	447	1 092

L'emprunt initialement prévu de 0,341M€ n'a pas été réalisé en 2011 et a été reporté sur 2012.

Le budget annexe Locaux Culturels retrace en dépenses les travaux d'amélioration du bâtiment de la MC2 dont la gestion a été confiée à un EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) associant la ville de Grenoble, l'État, la Région et le Département. En 2011, ces travaux s'élèvent à 105 444 €

En recettes, un loyer versé par le gestionnaire est perçu par la Ville. Le montant de ce loyer a été maintenu à l'identique en 2011, soit 1 700 000 €

Par ailleurs, ce budget intègre depuis 2008 les opérations liées à la Salle de Musiques Amplifiées. Les études menées en 2011 pour cet équipement ont été de 217 375 €

II.5.(D) Mistral – Eaux Claires

En milliers d'euros	CA 2010	CA 2011
---------------------	---------	---------

FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	-	-
Dépenses de gestion	-	-
Epargne de gestion	-	-

ANNUITE DE LA DETTE		
Frais financiers	0,96	1,09
Remboursement en capital	3,31	3,55
Epargne nette	- 4,27	- 4,64

INVESTISSEMENT		
Recettes	846,43	1 357,95
Emprunt	-	-
Autres recettes	846,43	1 357,95
Dépenses	1 884,86	658,63
Résultat de l'exercice	- 1 042,70	694,67

Solde d'exécution antérieur	272,60	- 770,11
Résultat cumulé (hors reports)	- 770,11	- 75,44
Reports en recettes	-	-
Reports en dépenses	-	-

Résultat cumulé	- 770,11	- 75,44
------------------------	-----------------	----------------

Créé en 2005 dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la ZAC Mistral-Eaux Claires, ce budget porte principalement sur l'amélioration du cadre de vie dans le respect des principes énoncés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Les dépenses 2011 (0,66 M€) ont permis principalement de poursuivre les travaux sur les opérations Foncière 2 (0,44 M€), Ampère 3 (0,17 M€) et des démolitions d'équipements publics (0,05 M€).

Les recettes (1,36 M€) comprennent en 2011 des subventions des différents partenaires : ANRU, Grenoble Alpes Métropole, Conseil Régional, Conseil Général (1,04 M€) ainsi que des ventes foncières (0,32 M€).

II.5.(E) Self Clemenceau

En milliers d'euros	CA 2010	CA 2011
---------------------	---------	---------

FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	1 060	1 048
Dépenses de gestion	863	966
Epargne de gestion	197	82

ANNUITE DE LA DETTE		
Frais financiers	2	3
Remboursement en capital	38	39
Epargne nette	157	40

INVESTISSEMENT		
Recettes	30	-
Emprunt	30	-
Autres recettes	-	-
Dépenses	19	108
Résultat avant affectation	168	- 68

Solde d'exécution antérieur	- 66	102
-----------------------------	------	-----

Résultat cumulé (hors reports)	102	34
---------------------------------------	------------	-----------

Reports en recettes	-	17
Reports en dépenses	43	14

Résultat cumulé	59	36
------------------------	-----------	-----------

L'emprunt initialement prévu de 0,017M€ n'a pas été réalisé en 2011 et a été reporté sur 2012

Recettes de Gestion (K€)	CA 2010	BP 2011	CA 2011	CA 2011/ CA 2010
Paiement des usagers	299	320	278	-7%
Contribution ville	521	499	499	-4%
Contribution autres employeurs	93	110	96	4%
Facturation plateaux repas	104	90	94	-10%
Total	1 017	1 019	968	-17%



En 2011, on observe un effet ciseau concernant les dépenses et les recettes de gestion. L'augmentation des dépenses s'explique en partie par une comptabilisation sur le budget 2011 des fluides pour un montant de 63 000 €. Les recettes sont quant à elles en baisse, excepté pour les contributions extérieures qui augmentent de 4 % par rapport à 2010. La contribution du budget principal diminue de 4 %.

Le remboursement des annuités de la dette continue et aucune recette d'emprunt n'a été encaissée. L'année 2011 est marquée par une hausse importante des dépenses d'équipement qui passent de 19 098 € en 2010 à 107 528 € en 2011 et concernent les travaux de rénovation du Self.



II.5.(F) Stationnement

En millions d'euros	CA 2010	CA 2011
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	9,16	11,50
Dépenses de gestion	4,52	6,38
Epargne de gestion	4,64	5,12
ANNUITE DE LA DETTE		
Frais financiers	1,79	1,88
Remboursement en capital	2,08	2,24
Epargne nette	0,77	1,00
INVESTISSEMENT		
Recettes	1,86	0,54
Emprunt	1,07	0,00
Autres recettes	0,79	0,54
Dépenses	0,65	7,72
Résultat avant affectation	1,97	-6,17
Solde d'exécution antérieur	4,69	7,55
Résultat cumulé hors reports	6,66	1,38
Reports en recettes	0,00	0,03
Reports en dépenses	0,29	0,16
Résultat cumulé	6,37	1,25

L'emprunt initialement prévu de 0,031M€ n'a pas été réalisé en 2011 et a été reporté sur 2012.

En 2011, les produits des horodateurs sont en hausse (7 749 261 € contre 6 683 400 € en 2010) ainsi que les redevances des concessionnaires (2 689 827 € contre 1 762 657 € en 2010), les autres principaux postes de recettes de fonctionnement étant stables (locations diverses dans les parkings silos pour 133 790 €).

En dépenses de fonctionnement, les principaux postes fluctuent peu (contrôle du stationnement : 1 331 322 €, aménagement du stationnement payant sur voirie 729 612 €).

Le remboursement de l'avance du budget principal concernant le rachat du crédit-bail du parking Schumann s'est élevé à 400 000 €.

En investissement, les principales dépenses concernent le rachat de l'actif repris à Vinci suite au nouveau contrat de délégation de service public pour plus de 6 900 000 €. Les recettes sont principalement les taxes pour non réalisation d'aires de stationnement (348 013 €). Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt sur l'année 2011.



Parkings en régie

Suite à la refonte des contrats d'exploitation des parcs de stationnement au 1^{er} juillet 2010, il a été procédé à la fusion au 31 décembre 2010 des budgets annexes Stationnement et Parkings en régie ainsi, qu'à la clôture du budget annexe Parkings en régie. Cette fusion a eu pour conséquence d'augmenter le résultat cumulé du budget annexe Stationnement (6,66 M€ fin 2010 passe à 7,55 M€ début 2011).



II.5.(G) Teisseire – Jeux Olympiques

En milliers d'euros	CA 2010	CA 2011
---------------------	---------	---------

FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	-	-
Dépenses de gestion	-	-
Epargne de gestion	-	-

ANNUITE DE LA DETTE		
Frais financiers	20	5
Remboursement en capital	657	698
Epargne nette	- 677	- 703

INVESTISSEMENT		
Recettes	1 260	150
Emprunt	-	-
Autres recettes	1 260	150
Dépenses	555	325
Résultat avant affectation	28	- 878

Solde d'exécution antérieur	1 864	1 893
-----------------------------	-------	-------

Résultat cumulé hors reports	1 893	1 015
Reports en recettes	-	-
Reports en dépenses	-	-

Résultat cumulé	1 893	1 015
------------------------	--------------	--------------

S'agissant d'un budget annexe d'aménagement de zone, les dépenses d'équipement sont dans un premier temps comptabilisées en fonctionnement puis basculées par écritures de fin d'année en section d'investissement.

La majeure partie des dépenses a été constituée de dépenses d'aménagement (matériel, achats d'études 307 980 €).

Les recettes correspondent à des subventions provenant en grande partie de la Région (92 584 €) ainsi que des remboursements de frais et travaux par les promoteurs (53 559 €).

